



L'AVENIR DU NORD

1897-1935

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS.

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENTE-NEUVIEME ANNEE NUMERO 4.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 25 JANVIER 1935.



LABELLE

LA POLITIQUE

J'ai promis, je promets, je promettrai...

Les événements vont vite dans la sphère de la politique comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs. Nous avons eu, depuis peu de temps, les discours boursoufflés de réformes de M. Bennett, puis le discours du trône qui a condensé ceux du premier ministre à la radio, puis le discours du chef libéral, M. Mackenzie King, puis la réplique de M. Bennett qui a délayé davantage ses promesses de réformes.

Il serait superflu de revenir sans cesse sur les déclarations de M. Bennett qui ne fait que conjuguer à tous les temps le verbe promettre.

M. Mackenzie King, le chef du parti libéral, a parlé avec modération mais avec vigueur à la Chambre des députés.

Il a promis son appui pour réaliser les réformes qui seront dans l'intérêt général du pays. Après avoir dit que les réformes réclamées aujourd'hui par M. Bennett sont empruntées soit au programme libéral soit au programme des C.C.F., le chef de l'opposition s'est demandé si M. Bennett était sincère? Il a certes raison d'en douter. Quand M. Bennett met dans la bouche du gouverneur général cette phrase: "L'année dernière, la crise a été vaincue", il fait dire une balourdise au représentant du roi.

Le chef du parti tory est coutumier de telles vantardises qui sont le pendant ridicule de ses vaines promesses. Nul n'ignore qu'il se fit marchand de mensonges en 1930 et qu'il trouva, malheureusement, des gens pour le croire. Il obtint le pouvoir dont il devait se servir pour vaincre le chômage et la crise en quelques mois. Six mois passèrent et les choses empirèrent. Cependant, de Régina, il s'adressa au pays, la veille du Jour de l'an, pour lui dire: "Je suis convaincu que nous pourrions regarder l'année 1931 avec satisfaction. Je veux que vous sachiez que nous sommes sur la grande voie du succès." Humbug!

En avril 1931, alors que la crise augmentait d'intensité, M. Bennett proclamait à Ottawa: "Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, avec la conviction que la grande voie de la paix et de la prospérité ne nous parut jamais aussi attrayante."

Humbug! Quelques semaines plus tard, il osa dire à Montréal: "Je crois qu'il y a des preuves que nous avons atteint le tréfonds de la dépression, à partir de maintenant la marche sera ascendante."

Humbug! Les affaires devenaient de plus en plus mauvaises. Le 1er janvier 1932, dans un message à la nation canadienne, M. Bennett disait:

"A mon sens nous avons vu le pire. Le Canada a survécu à la crise, et le même esprit, la même force qui lui permirent de supporter la tension de l'année qui vient de finir nous permettront aussi de passer à travers toutes les difficultés et d'entrer dans une ère de prospérité jusqu'ici inconnue."

Humbug! Le 1er juillet 1932, le pays était plus que jamais plongé dans le marasme. M. Bennett, content et somnolent, déclare, à l'occasion du Dominion Day: "Nous regardons l'avenir avec confiance." Cependant, un mois plus tard, il dit à Toronto qu'il voit des signes d'amélioration à l'horizon. Mais ces signes s'éloignent puis, à la fin de 1932, il prédit à London (Ont.) que c'est "l'année prochaine qui verra le commencement d'une nouvelle ère de prospérité."

Humbug tenace et prolongé! Un an après, en octobre 1933, M. Bennett nous apprend que "le Canada est au seuil de la prospérité." Puis, au Jour de l'An suivant, il nous assure qu'il y a "des preuves évidentes que la catastrophe est finie."

Sempiternel humbug! Le 8 juin 1934, M. Bennett, que les faits continuent à contredire, pousse le humbug jusqu'à affirmer que nous avons "laissé derrière nous la grande dépression de 1929 et de 1930. Nous sommes sur le point de connaître un progrès et une prospérité sans précédent." Enfin, il vient de faire dire au gouverneur général, dans le discours du trône: "L'année dernière, la crise a été vaincue." Qui le croira quand la réalité apporte à cette affirmation ridicule le plus formel démenti.

Faisant allusion à la définition que le premier ministre a donnée au mot réforme: "réforme signifie intervention de l'Etat; — contrôle et réglementation; fin du laisser faire", M. Mackenzie King a dit que M. Bennett ne donnait pas une attention suffisante aux paroles qu'il prononçait.

Aucun parti politique, selon M. King, n'a monopolisé soit le laisser-faire, soit l'intervention. Le parti libéral a eu recours tantôt au laisser-faire, tantôt à une politique d'intervention. Il continuera d'en agir ainsi, dans l'intérêt du pays. M. Bennett est trop souvent intervenu à l'encontre de cet intérêt. En matière de commerce, par exemple.

Des tarifs exorbitants, des droits de dumping, l'embargo, le contingentement, une évaluation arbitraire, autant d'interventions qui étouffent notre commerce. L'intervention de l'Etat, exercée de cette manière, est condamnable, car elle tend à favoriser des favoris.

M. King cite d'autres exemples d'intervention intempestive de l'Etat: l'administration des chemins de fer nationaux dont le gouvernement veut enlever le contrôle au Parlement; la banque centrale qui devrait être soumise à la direction du gouvernement et non d'un particulier.

D'autre part, l'Etat doit quelquefois intervenir, réaliser des réformes sociales sans tomber dans le socialisme. Il donne des preuves de l'énergie initiative du parti libéral quand l'intérêt public est en jeu. La loi du salaire raisonnable et des heures et des salaires réglés. Dès 1898, le parti libéral adoptait cette mesure dans les contrats du gouvernement, à la suite d'un rapport préparé par M. King lui-même.

Et tant d'autres mesures sociales dont le ministre du travail, dans son rapport, fait grand état, sont le fait de régimes libéraux. Le ministère du travail fut créé par les libéraux. M. King en fut l'initiateur et le premier sous-ministre. La loi de conciliation permit à M. King, dans le temps, de s'employer au règlement de 40 grèves. La loi d'arbitrage des disputes parmi les employés de chemin de fer fut aussi l'oeuvre des libéraux. De même la loi pourvoyant à une enquête dans les querelles industrielles. Et encore la loi de huit heures. Et le reste et le reste. Les divers gouvernements libéraux ne purent faire davantage parce qu'il fut toujours entendu que la législation sociale relevait du provincial. Telle fut, jusqu'à aujourd'hui, l'opinion des conseillers juridiques du ministère. Il importerait de savoir si cette opinion est différente aujourd'hui.

Quand M. Bennett promet mer et monde pour faire oublier les échecs et les faiblesses de son administration, il va si loin dans son programme électoral qu'il adopte et préconise une grande partie des réformes extravagantes des C.C.F.

Il n'y a pas si longtemps M. Bennett et les ministres cherchaient à compromettre les libéraux en les accusant d'être les alliés de M. Woodsworth et de ses adeptes du groupe des C.C.F. L'honorable M. Dupré assurait même dans des discours furibonds reproduits dans toute la presse conservatrice, que la prochaine bataille électorale se ferait entre les amis de l'ordre (les conservateurs!) et les partisans du désordre; il désignait ainsi les libéraux et les C.C.F.

Aujourd'hui, à la veille de la bataille, M. Bennett et M. Woodsworth l'chevauchent l'un à côté de l'autre.

Il y a cependant une différence entre eux: les réformes de M. Woodsworth sont des menaces, tandis que celles de M. Bennett ne sont que des promesses.

"LES ANNALES"

Le numéro des Annales du 10 janvier contient des pages d'une actualité brûlante sur le plébiscite de la Sarre; des révélations sur les événements du 30 juin dernier en Allemagne et la mort du chancelier Dollfuss; la vie anecdotique de Fanny Essler; une étude sur la Race française; les projets de nos écrivains pour 1935. Enfin, gros morceau: le 1er acte — à suivre — d'Ève et Line, comédie inédite de Pirandello, lauréat du prix Nobel. Partout le numéro: 2 francs.

A LA SESSION DE QUEBEC

L'AGRICULTURE

La semaine dernière, un important discours a été prononcé à l'Assemblée législative par l'honorable M. Godbout, ministre de l'agriculture.

Le ministre, sans vouloir faire la revue de toutes les oeuvres de son ministère, a relevé quelques-unes des attaques dirigées contre le gouvernement et sa politique agricole.

QUEBEC DONNE DEUX FOIS PLUS AUX CULTIVATEURS QUE LES AUTRES PROVINCES

On a accusé l'administration provinciale d'avoir manqué de générosité envers l'agriculture. Le ministre reconnaît que la prospérité des cultivateurs est à la base de la prospérité de la province entière. Dire que le gouvernement a manqué de générosité envers le cultivateur, c'est n'avoir pas réfléchi, n'avoir rien constaté, ou bien ne pas vouloir admettre par esprit de partisanerie ce qui a été fait. "J'aime mieux laisser dire et faire, proteste le ministre. Tout de même, quand le gouvernement est accusé par des gens qui ne savent rien de ce que nous donnons à l'agriculture, je me crois obligé de rétablir les faits. Lorsqu'on entend des gens accuser le gouvernement de la province d'être injuste envers l'agriculture, on se dit qu'ils oublient que l'administration québécoise donne deux fois plus aux cultivateurs que celle des autres provinces. Le gouvernement n'a cessé d'augmenter ses crédits à l'agriculture dans toute la mesure possible et il le fera encore dès que les crédits le permettront.

STATISTIQUES COMPARATIVES

Se servant de statistiques comparatives, le ministre montre que l'Ontario ne consacre à l'agriculture que 4,72 pour cent de son budget et l'Alberta 6,998, tandis que le pourcentage dans la province de Québec est de 13,644. Les orateurs oppositionnistes de toute nuance trouvent que le gouvernement de Québec manque à son devoir dans cette période de crise; ils donnent en preuve la diminution des crédits accordés à l'agriculture.

Le ministre avoue que les crédits ont été diminués, pas cette année mais l'année dernière. Il fallait diminuer les dépenses, dit-il, sous peine d'augmenter les taxes. Mais si le total des crédits agricoles a diminué, la proportion a constamment augmenté. Et c'est la seule province qui a eu cette générosité pendant la période de crise.

REPONSE AU DEPUTE DE ROUVILLE

Le député de Rouville, déclare le ministre, reproche au gouvernement de taxer les cultivateurs et les ouvriers. Le gouvernement admet l'existence des taxes, mais celles-ci n'atteignent les cultivateurs que lorsque ceux-ci se livrent à des activités pour lesquelles tous les autres citoyens sont taxés. L'honorable M. Godbout donne un exemple dans la taxe sur l'essence. Elle atteint le cultivateur qui se sert de son automobile, mais elle l'exempte quand il fait du travail sur sa terre, parce que le gouvernement reconnaît que ce serait augmenter le prix de revient des produits. Le ministre admet que certaines taxes pèsent lourdement sur le cultivateur, les taxes municipales.

Il y aurait peut-être lieu de procéder à une redistribution des taxes municipales dans le but d'exempter le cultivateur de certaines charges. Cette question devrait être confiée à l'étude d'une commission qui aurait pour mission de rétablir l'assiette des taxes. Je crois pouvoir déclarer, poursuit le ministre, que le gouvernement a l'intention de nommer une commission dans ce but.

Il n'est pas juste que les taxes municipales, à la campagne, soient uniquement basées sur la propriété foncière. C'est une question délicate qu'il faut étudier sérieusement.

LE CREDIT AGRICOLE

Nos cultivateurs, dit le ministre, ont besoin de crédit. Mais il ne voit pas comment le gouvernement serait justifiable de créer à côté d'un organisme existant un autre organisme de même nature qui ne pourrait être différent de celui qui existe déjà. Le ministre fait l'histoire de l'établissement du crédit agricole fédéral et explique dans

quelles conditions la province de Québec a accepté cette institution. Il ajoute que le gouvernement provincial paie un et demi pour cent pour amener le taux de l'intérêt à un niveau satisfaisant pour nos cultivateurs. Il a félicité la recherche des titres. Un fonctionnaire est chargé de ce soin et on lui donnera autant d'aides qu'il sera nécessaire. On a dit que les gouvernements se renvoyaient la balle. Le gouvernement de Québec n'a pas de balle à envoyer à Ottawa parce qu'il n'a rien à faire dans l'administration du crédit fédéral.

Un ancien candidat conservateur a reconnu, d'après M. Godbout, les responsabilités du gouvernement fédéral.

M. Sauvè. — Quel est ce candidat?

M. Godbout. — M. Abel Marion. Les responsabilités que j'ai l'occasion de prendre, je les prends sans crainte. Il n'y a rien que je crains comme de reculer devant les responsabilités qui m'incombent. Dans cette question de l'administration du crédit agricole, il faut mettre les responsabilités où elles sont.

M. Duplessis. — Si le crédit n'est pas bon, pourquoi ne pas avoir un crédit provincial?

M. Godbout. — Qui dit qu'il n'est pas bon?

Le ministre rappelle que le gouvernement provincial a adopté une loi pour radier certaines hypothèques inopérantes, qu'il a l'intention d'en adopter une autre pour faire disparaître les autres hypothèques que l'on peut radier sans causer de tort à personne.

Avec des titres bien établis, le ministre croit que le crédit fédéral prêterait à tous ceux qui auraient besoin de prêts. Il signale que ce sont peut-être précisément les critiques maladroites de l'opposition qui ont nu à nos cultivateurs dans leurs demandes d'emprunt. On a tant crié qu'il n'y avait pas d'avenir dans l'agriculture de la province de Québec qu'Ottawa a pris peur. L'honorable M. Godbout croit que l'on pourrait encore alléger le poids de l'intérêt, et rendre plus facile l'obtention du crédit nécessaire, à moins de 4 pour cent. Il n'est pas pratique, il n'est pas économique, il n'est pas social de mettre un nouveau crédit à côté du crédit fédéral.

La province de Québec n'est pas seule dans cette ligne de conduite, souligne le ministre. Les autres provinces n'ont pas institué de crédit agricole provincial ou ont peu à peu abandonné celui qu'elles avaient adopté. L'Ontario reconnaît aujourd'hui son erreur. Nous avons en outre, en plus du crédit agricole, les caisses populaires, excellent système de crédit et d'épargne.

Le ministre demande que tout le monde aide le gouvernement à poursuivre sa politique d'assistance aux cultivateurs. Il déplore les critiques néfastes, qui rendent de mauvais services à la classe agricole. Les cultivateurs sont encore chez eux, et ils ont encore la vie la plus stable, la plus assurée du lendemain de tous les citoyens de la province. Ils peuvent souhaiter faire de plus gros bénéfices. Le gouvernement le souhaite de même. On fait tout ce qu'il est possible pour qu'ils les obtiennent. On leur a donné des cours d'école abrégés, pour eux, pour leurs fils et pour leurs filles.

COURS DONNES A 40,000 PERSONNES

Le gouvernement a fait donner à 40,000 personnes, l'année dernière, des cours sur les arts domestiques, des cours sur l'économie domestique. L'instruction agricole se complète constamment. On a créé des cercles de jeunes cultivateurs, et ces jeunes font honneur à leur province non seulement ici, mais devant la population des autres provinces. Dans les cinq concours organisés pour les jeunes cultivateurs à l'exposition royale de Toronto, nos jeunes gens ont obtenu trois premières places, une deuxième et une troisième, la plus basse de ces cinq années.

Le gouvernement se soucie encore d'organiser la production d'après les possibilités des marchés domestiques et étrangers. Il a soutenu, non pas contrôlé, une grande organisation coopérative qui doit montrer aux cultivateurs la voie où ils doivent s'engager. La Coopération fédérée vivra. Elle a sa place dans la province.

Le ministre termine en exprimant l'espoir que la classe agricole continue de travailler de concert avec le gouvernement, qu'elle ne se décourage pas des critiques, assurée

COMMENT LES TORIENS MALTRAITENT LES TRADUCTEURS DU HANSARD

Le solliciteur-général annonçait, lors de son passage à Montréal, il y a quelque temps, qu'il était heureux d'annoncer que le texte français du Hansard paraîtrait en même temps que le texte anglais des débats parlementaires. Or, on apprend que cet amendement réel se fera encore aux dépens des traducteurs canadiens-français. En effet, il devront désormais faire leur travail dans la nuit pour le poursuivre jusqu'à la fin de leur besogne, et cela sans rémunération additionnelle.

Pendant le même temps, les sténographes de langue anglaise, qui ne font pas une ligne de travail, en dehors de la session, et qui sont payés quand même, s'occupent, quand ils ne sont pas occupés à la Chambre, à prendre les rapports verbatim de l'enquête sur l'écart des prix à un salaire considérable par jour, recevant ainsi double rémunération.

Deux poids, deux mesures, et ce sont les Canadiens-Français qui en souffrent. Au surplus l'innovation dont on se montre si fier dans les sphères ministérielles impose aux traducteurs du Hansard un dur travail qui n'est pas nécessaire.

Quand l'honorable M. Dupré annonça à la radio qu'on allait donner les versions anglaise et française du Hansard simultanément, nous avons cru à une de ces vantardises débitées à la veille des élections. En vérité M. Dupré y a vu un brillant argument électoral, lui et son parti en ont si peu à faire valoir! Donc, le 17 janvier, au premier jour de la session, les traducteurs de débats reçurent tout simplement

l'ordre de se rapporter sur le devoir à 11 heures du soir pour se mettre à l'ouvrage. Cela veut dire pour chaque jour de séance le travail de nuit jusqu'à 6 ou 7 heures du matin.

Pour tous les membres du bureau, dont, remarquons-le en passant, la moitié se compose d'hommes dépassant la cinquantaine et même la soixantaine, c'est un bouleversement de leur vie et de celle de leur famille. On traduira la nuit, dans les pires conditions, et on essaiera de se reposer dans le jour. Tout cela pour essayer de justifier la centralisation des traducteurs.

Il y a plus. Comme l'imprimerie arrêtée à 5 heures du matin, forcément, une partie de la traduction attendra pour être composée par l'équipe de jour, et alors le hansom français ne pourra sortir que le lendemain de la séance, vers le soir.

Pourtant, on pouvait procéder autrement et mieux en divisant le personnel en deux sections pour traduire le soir la première moitié de la séance, et le lendemain matin l'autre moitié, ce qui permettrait de donner le hansom vers les 6 heures, avec un régime pratique pour les traducteurs. Le plan Dupré renverse les rôles, le travail intellectuel, le travail qui dépense de la matière grise se fera la nuit, et le travail de la composition typographique et des presses aura lieu, en grande partie, le jour. L'élément humain n'intéresse pas ces messieurs.

La manière dont le gouvernement tory traite les Canadiens-français qui traduisent les débats prend l'allure d'une persécution qui va crescendo.

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Très peiné de la catastrophe qui s'est produite, la semaine dernière, à Montréal, et qui a coûté la vie à cinq personnes dont quatre enfants, l'honorable M. Taschereau a tenu à faire une déclaration sur les dangers du cinéma pour les enfants, ce que soit le cinéma privé ou le cinéma public. Voici la déclaration de M. Taschereau:

"La terrible catastrophe qui s'est produite ces jours derniers à Montréal nous confirme dans notre opinion que le cinéma comporte des dangers qui devraient le faire prohiber sous toutes ses formes à la jeunesse. Depuis que nous avons interdit par une loi précise l'accès des salles de cinéma aux enfants, on est venu à plusieurs reprises nous demander la permission de les admettre aux représentations cinématographiques en certaines circonstances particulières. Nous avons dit non et nous dirons encore non chaque fois qu'on renouvellera cette demande.

"Une pauvre grand-mère a perdu la vie en voulant sauver la vie de malheureux petits enfants emprisonnés dans une chambre par les flammes. C'est une leçon que les parents qui veulent faire du cinéma privé pour l'amusement de leurs enfants doivent retenir. Nous sommes plus que jamais convaincus de la sagesse de la loi que nous avons adoptée il y a quelques années à la suite du désastre du "Laurier Palace". Si l'explosion qui a coûté la vie à cinq personnes s'était produite dans une salle plus vaste, les conséquences auraient été pires et Dieu sait le nombre de pertes de vie que nous aurions aujourd'hui à déplorer.

"Que les parents redoublent donc de prudence; qu'ils ne permettent à leurs enfants d'assister à aucune représentation cinématographique. On peut être sûr que nous ferons, de notre côté, tout ce que nous pourrions pour empêcher la répétition de drames comme celui qui nous afflige tous aujourd'hui."

On nous permettra de formuler deux désirs, après ce qui vient d'arriver: d'abord, les autorités municipales et autres devraient voir à ce que la loi qui défend l'entrée des enfants dans les salles de cinéma

qu'elle est de l'assistance discrète et effective des services d'agriculture provinciaux. "Nous appliquerons toutes les suggestions qui nous seront offertes avec toute l'honnêteté possible, pour le plus grand bien de la population agricole."

soit mieux observée; ensuite, nous croyons qu'il est désirable et même nécessaire qu'aucune représentation de cinéma ne soit tolérée, en quelque endroit que ce soit, à moins d'un permis qui ne serait accordé que si le local offre toute la sécurité voulue.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le très honorable W.-L. Mackenzie King, chef de l'Opposition et du parti libéral au Canada, a exposé bien clairement, lundi dernier, la politique que son parti entendait suivre à l'endroit des réformes préconisées par M. Bennett, réformes qui, dans l'opinion de M. King, ne sont que des résolutions de moribond et des promesses pour gagner une élection.

M. King, vers la fin de son discours, offrit au gouvernement de se mettre immédiatement à l'étude de ces nouvelles mesures de réforme sociale. Il assura le gouvernement que si des mesures pour établir l'assurance-chômage, reviser le système des pensions aux vieillards, édicter de nouvelles lois régissant les sociétés par action, étaient présentées, elles auraient l'appui des "membres de ce côté de la Chambre".

M. Bennett, qui parla immédiatement après M. King, n'a pas accepté immédiatement la proposition du chef libéral. Il a dit qu'il l'étudierait. M. Bennett ne que ses nouvelles promesses soient des résolutions "de lit de mort" faites dans le but de gagner la confiance de l'électorat.

M. King rappela au gouvernement qu'il y avait des obstacles constitutionnels au programme de réforme de M. Bennett. Il demanda si le premier ministre avait demandé et obtenu l'opinion de la Cour Suprême du Canada ou des conseillers juridiques du ministère de la Justice sur l'aspect constitutionnel de ces réformes.

M. King a déclaré formellement qu'il ne croyait pas que la Constitution puisse empêcher des réformes jugées nécessaires, mais il remarqua que les provinces ont des droits et privilèges en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et qu'il y aurait peut-être moyen de surmonter leurs objections en convoquant une conférence.

M. King a préconisé la révision de l'acte de 1867, dans le but, par exemple, de donner droit de reviser la constitution. C'est le seul pays qui n'a pas ce droit.

Le problème immédiat du pays est le chômage. Les chômeurs (il

MELI-MELO

LA RENTREE DES CHAMBRES A OTTAWA

Le jeudi 17 janvier, la session fédérale s'est ouverte, pendant qu'au dehors une tempête de neige faisait rage. Plusieurs ont cru y voir un présage des tempêtes parlementaires que réserve la session qui commence.

La cérémonie de l'ouverture de la session s'est déroulée selon les traditions. Avant que le gouverneur prononça le discours du trône, la Chambre des députés a dû élire un nouveau président en remplacement de l'honorable G. Black, démissionnaire. M. J.-L. Bowman, député de Dauphin (Man.), a été élu à cette haute fonction.

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

Le débat sur l'adresse s'est terminé le 17 janvier, à Québec.

L'opposition proposa au discours du trône un amendement qui a été défilé par un vote de 45 contre 10.

Après l'adoption de l'adresse, la Chambre a élu le député d'Abitibi, M. Hector Authier, au poste de vice-président de l'Assemblée législative. L'élection a eu lieu sans difficulté, après quelques remarques de M. Duplessis sur les qualités particulières de M. Authier et des allusions aux qualifications que requièrent les fonctions de ministre de la colonisation.

On croit savoir, d'après une motion présentée par l'honorable M. Taschereau, que le discours sur le budget aura peut-être lieu à la fin de janvier, le 29 ou le 30.

POUR LAISSER LES EMPLOIS AUX HOMMES ET JEUNES GENS

Aucun patron ne pourra employer une femme ou une jeune fille, si la solliciteuse n'a pas d'abord fait la preuve qu'elle est obligée de travailler, si le député de Dorion, M. J.-A. Francoeur, fait adopter un projet de loi qu'il présente à la Chambre basse. Le projet de loi atteint les industries, les magasins et les bureaux. Les infractions seront punies de \$25 d'amende.

Le député de Dorion présente son projet de loi dans le but d'étoffier la concurrence qui s'exerce sur le marché du travail, aux dépens des pères de famille et des jeunes gens.

PENSEES

Le découragement est ce qu'il y a de pire: c'est la mort de la virilité. — Lacordaire

L'on agit moins par ce qu'on dit et par ce qu'on fait, que par ce que l'on est. — Ollé-Laprune

MORT DU DOCTEUR RODOLPHE BOULET

Le docteur Rodolphe Boulet, qui vient de mourir en Suisse, était non seulement l'un de nos médecins les plus distingués, mais un homme d'une riche culture intellectuelle, d'un cœur généreux, d'un esprit profondément français sans cesser d'être, pour cela, sincèrement canadien.

Le docteur Boulet aurait eu 68 ans le 12 février prochain. Il naquit à Joliette, fils du docteur S. Boulet et de Laura Archambault. Après ses études classiques au collège de Joliette il étudia la médecine à l'université Laval de Montréal et alla ensuite étudier spécialement les maladies de la tête pendant 3 ans à Paris. Il poursuivit ses études de perfectionnement pendant six mois à Vienne, 4 mois à Berlin et 4 mois à New-York. Il entra ensuite à l'Institut ophthalmologique de la rue Sainte-Catherine où il fut chef de service pendant 35 ans. L'Institut venait d'être fondé par le docteur Edouard Desjardins.

Comme oculiste surtout le doc-

(Suite à la dernière page)

y en a plus d'un million) ne bénéficiera pas d'un système d'assurance-chômage. Malgré l'urgence de ce problème, le chef libéral offrit de clore le débat immédiatement après les discours de MM. Bennett et Woodsworth et de se mettre au travail sur les réformes présentées. Nous donnerons, la semaine prochaine, des extraits de l'important discours du chef du parti libéral.

CHRONIQUE

"Souffrance, école de vie"

Une longue maladie, c'est un cachot auquel manque un toit; il suffit d'avoir des ailes pour en sortir.

Les ailes, elles sont faites des cellules vivantes de Poiseau. Ce n'est pas hors de soi qu'il faut chercher une puissance d'évasion, elle est latente en nous, et c'est notre âme.

Cette phrase, je la puise dans un petit livre que je voudrais signaler. Son auteur est une jeune fille, Suzanne Fouché, que la maladie cloua dans une immobilité quasi-complète pendant quinze ans de sa pleine jeunesse. Le titre en est "Souffrance, école de vie". Ainsi que nous l'apprend François Mauriac, dans un avant-propos qui est presque une méditation, Suzanne Fouché, fut longtemps novice de cet ordre, le plus sévère de tous; car la maladie est une science difficile. Et il ajoute: Presque à chaque ligne, nous sentons l'effort de l'auteur pour remonter un courant de révolte et de désespoir. (...) Elle ne veut pas être plainte. Sa douleur est son secret, le dernier trésor qu'elle voudrait ne pas donner. Mais c'est cela, justement, qui est exigé de certains malades héroïques: il ne leur coûterait rien de sourire (Le sourire est aussi une grimace), de ravalier leurs larmes, de donner le change. (...) Admettons assez pour admettre parfois des témoins à nos agonies, écrit-elle. Celle qui ose donner un tel conseil connaît profondément les hommes. Elle sait qu'ils ont besoin de voir souffrir.

Cette jeune fille, aux prises avec la souffrance dès l'âge de seize ans, lutte héroïquement pour que la paix descende sur sa vie. Elle imposera des bornes à sa résignation: Pour réaliser une plus grande intensité d'action, réduire l'accessoire pour l'essentiel, soit!... Mais vivre parcimonieusement, en avoir de mes forces et de mon cœur, c'est risquer de faire un marché de dupe. (...) Me ménager, j'y consens, mais pour une concentration qui favorise un plus grand élan.

Un oncle lui écrit: ma chère en fant, résigne-toi à l'épreuve. Ce conseil la heurte. Ecoutez sa révolte:

...se résigner, se démettre de soi, capituler, alors qu'il est plus que jamais nécessaire de se posséder et de lutter; fuir, alors que ma présence est plus que jamais exigée et que rien de bon ne peut être fait sans moi!

Où, la maladie est une épreuve, parce qu'elle mesure mes forces et mes faiblesses, me montre ce que je suis capable d'endurer. Mais son rôle s'arrêterait-il là! Cette toise ajoutée-t-elle un pouce à ma taille?

On épure l'or au creuset pour en faire un bijou; c'est pour le rendre invulnérable qu'on trempe l'acier. L'épreuve n'est pas une fin, c'est un contrôle avant un grand ouvrage. La maladie est un moyen.

Se soumettre à un moyen? Pour qu'il soit opérant, ne faut-il pas se le soumettre, au contraire, le dépasser, l'assujettir? Non, je ne m'installerais pas dans cette résignation béate qui se croit un terme. Dieu n'aime pas l'échine courbée sous la férule. Le Fiat n'est pas un terme. C'est un geste initial: il nous ouvre la voie.

Le Fiat ne nous libère pas de l'épreuve. La souffrance restera la souffrance; les révoltés ressurgiront par à-coups, et les douces eux-mêmes éclipseront la lumière.

Et plus loin: l'ai appris les longues patientes qu'exige la maladie. Comme le rouleau, sur la route de mon village, écrase le caillou, la maladie, petit à petit, est venue à bout de mes révoltes. l'ai acquis, au prix de quels sursauts! la dose d'indifférence nécessaire... qu'on me plâtre la seconde jambe, cela m'est égal: je me suis dégagée de l'obsession du corps.

Lentement, et sur un autre plan, j'ai rétabli la hiérarchie des valeurs. La vie s'est comme décentrée de l'accessoire. Les mutilations se sont muées en simplifications.

On devrait nous arracher le cœur! s'écrie d'abord l'infirme devant l'amour. Mais elle se ressaisit tout de suite et poursuit: (...) Est-il vrai qu'il faille aspirer à cet assèchement du cœur, et ceux qui refoulent tout amour pour moins souffrir sont-ils plus heureux? La souffrance n'est-elle pas la loi de l'amour, et l'insouciance, sa marque?

Les battements du cœur humain vont plus loin que les sens — l'esprit et l'âme en sont fécondés, et l'amour charnel qui nous est refusé n'est que la partie basse, le degré inférieur du grand amour.

Mais pourquoi le dissimuler, la maladie longue et grave est pour le cœur une rude école de dépouillement. Pour que croisse et mûrisse le fruit splendide, que de bourgeois déjà noués vont nous être arrachés!... La maladie va exiger une révision de nos amours: Les tendresses familiales comparissent les premières; puis nos amitiés vont à leur tour être passées au crible.

Son mal physique, elle lui a donné un sens. Son cœur elle l'a orienté. Elle interprétera maintenant les lois qui rendent la souffrance bonne à l'intelligence: Tout s'enchaîne en l'homme, tout s'entraîne; l'attention des sens, l'intuition du cœur dotent l'esprit d'antennes plus délicates. Et cependant, lui aussi a ses privations: plus de Lycée, de Sorbonne et de Facultés. Des lacunes subsisteront, mais une personnalité se construit capable d'appréhender l'essence des choses.

Le malade donne à son esprit le temps de moudre son grain. Dans le silence des cures, il confronte, il approfondit les idées, il se dégage des sophismes et des préjugés, et pourvu qu'il se choisisse quelque maître à penser qui le garde des extravagances, pourvu qu'il lienne en laisse la folle du logis, ses méditations donnent à son esprit une zigzagueur, une pénétration qui le détournent à jamais de la banalité.

Toute intelligence — qu'elle soit humble ou cultivée — gagne à être mise pour un temps à l'écart du monde.

Ne se dégage-t-il pas des quelques citations que je viens de transcrire une surhumaine impression de sérénité? De tout ce petit livre monte, qui projette des lueurs — ainsi la flamme rouge d'un beau feu de sarments — une lumière ardente dans la nuit de la douleur...

Souffrir ainsi, c'est magnifier la vie.

MARYSE

Janvier, 1935.

un bon bouillon avec gîte-gîte, jarré de veau et les débris de votre poule. Suspendez la galantine pour la cuire de façon à ce qu'elle ne touche pas le fond de la casserole; retirez-la et, pour la faire refroidir, mettez-la sous presse (mettez dessus une petite planchette sur laquelle vous posez deux ou trois poids).

Dressez-la sur un plat et décortez la poche à douille avec la gelée faite avec la cuisson et des truffes coupées en rondelles.

Céleri au jus. — Couper trois ou quatre pieds de céleri, les faire tremper à l'eau fraîche, puis les laver plusieurs fois à l'eau courante. Le lavage du céleri demande beaucoup d'attention. Blanchir les céleris à l'eau salée, les égoutter aux trois quarts de leur cuisson, les rafraîchir, les déposer dans une casserole plate, foncée au préalable avec lard, oignon et carottes. Faire partir à feu vif, puis couvrir le céleri avec du bon jus de veau. Faire mijoter pendant une heure. Puis au dernier moment, couper les céleris en deux dans leur longueur. Les dresser sur un légumier, les arroser avec leur jus.

Pruneaux au chocolat. — Après les avoir fait tremper pendant une nuit, faites cuire de beaux pruneaux dans du vin sucré, Malvoisie ou Alicante de préférence, laissez les refroidir. Fendez-les pour enlever le noyau que vous remplacez par une amande.

Préparez une pâte en délayant 4 cuillerées de farine avec un œuf, une petite cuillerée de cognac, une pincée de sel et ce qu'il faut d'eau pour obtenir une bouillie claire.

Faites chauffer une friture d'huile. Que les pruneaux trempés auparavant dans la pâte se dorant en cette friture.

Egouttez les bien et passez-les dans un mélange de sucre en poudre et de chocolat râpé.

Conseil profitable d'une garde-malade

Un patient a dépensé \$100.00 sans obtenir de résultats

Les Pilules Dodd le rétablissent dans l'espace d'une semaine

Kingsville, Ont., le 25 jan. (Spécial) — Les Pilules Dodd m'ont soulagée de façon tellement merveilleuse que je ne voudrais plus m'en passer. Elles m'ont exemptée d'une opération, aussi je ne saurais trop vanter leur efficacité sans parer. écrit Mme Violet Post, garde-malade diplômée, Kingsville, Ont.

Ceux qui souffrent d'affections rénales et urinaires, de rhumatisme, etc., ne sauraient mieux faire que d'essayer les Pilules Dodd pour le Rein.

J'ai fortement recommandé les Pilules Dodd et je vais continuer de les recommander. A un patient qui a dépensé sans résultat \$100.00 en traitements, je parle de mon cas, le supplie de prendre vos pilules. Il envoie chercher tout de suite. Une semaine suffit pour le remettre sur pied. Il dit que vos pilules lui ont fait plus de bien que tous les autres traitements qui lui ont coûté si cher."

BIBLIOGRAPHIE

LES LITANIES DE LA VIERGE

par Armand Godoy

Ce poème, publié d'abord dans la collection "La Phalange" de Jean Royère, chez Albert Messin, eut un grand retentissement en France et à l'étranger où il a été traduit en plusieurs langues.

Prière de beauté, a dit quelqu'un des poèmes religieux d'Armand Godoy. Les Litanies de la Vierge sont en effet des prières placées sous l'invocation de la Vierge et non — égrenés dans un chaplet de poèmes — les commentaires ou dictés théologiques des Attributs de Marie. Ce sont des chants liturgiques où le souci de l'humain est sans cesse présent comme dans toute l'œuvre du poète. Tel un oiseau blessé qui regagne son nid à grands battements d'ailes angoissés. Armand Godoy retrouve la Vierge après avoir traversé la Vie. Il porte le deuil de sa blancheur première, le poids de ses péchés, de ses remords et de ses doutes passés. Ses litanies sont une confession avant de devenir des actions de grâce. La candeur est comme l'odeur mystique de ces poèmes suaves et savants.

Le livre est orné d'une admirable lithographie de Mariette Lydis. Un volume in-8 couronne, 12 fr. Editions Bernard Grasset.

CONSEILS PRATIQUES

Si vous manquez d'encre. — Vous pouvez facilement vous faire de l'encre en faisant tremper dans un peu d'eau un bout de papier de soie noir. Si l'encre n'est pas assez foncée, ajoutez un deuxième bout de papier et ainsi de suite jusqu'à ce que vous ayez obtenu la teinte désirée. Vous pouvez aussi vous servir de papier crêpe rouge si c'est cette couleur d'encre que vous désirez.

Chaussures vernies. — On peut prolonger la durée du vernis à son état de neuf, en enduisant les chaussures dès l'achat, d'huile d'olive ou d'arachide et en les essuyant que juste au moment où l'on doit porter les chaussures.

Chaque fois que vous quittez vos souliers, renouvelez le badigeonnage. Le résultat n'est pas infaillible, mais il peut être excellent, je vous donne mon secret pour ce qu'il vaut.

LA FEMME CANADIENNE

M. Henry Bordeaux réitère à la Sorbonne les éloges si particulièrement émouvants qu'il nous avait rendus en août dernier.

"C'est grâce principalement à l'héroïsme des femmes canadiennes si la nationalité française a survécu au Canada", a déclaré à la Sorbonne, M. Henry Bordeaux, membre de l'Académie française et l'un des délégués de la mission nationale française aux fêtes du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier sur les bords du Saint-Laurent. Le président Albert Lebrun, rehaussait de sa présence cette magnifique réception aux membres de la mission, qui eut lieu dans le grand amphithéâtre de la célèbre institution sous la présidence de président du conseil, Pierre-Etienne Flandin.

Des discours ont été prononcés par MM. Georges Contenot, président du conseil municipal de Paris; Sébastien Charléty, recteur de l'Université de Paris; l'honorable Philippe Roy, ministre canadien à Paris; et M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, parla au nom du comité France-Amérique, organisateur de la mission au Canada. La présentation d'un film sonore sur le voyage de la mission au Canada ajouta beaucoup d'intérêt à la réunion.

"Ce qui nous a le plus frappés", déclara M. Bordeaux, au début de son discours, "fut de retrouver là-bas notre propre langue avec nos visages et nos chansons; nous nous sommes sentis tellement chez nous qu'il nous a semblé n'avoir jamais quitté la France. Nous avions l'impression d'être parmi des compatriotes avec lesquels il était naturel de se entendre grâce à la communauté des souvenirs qui nous unissait".

Le Canada est devenu en réalité la France d'outre-mer sous un drapeau étranger, ajouta l'éminent orateur. Ce miracle canadien de la survivance française a été accompli en Amérique parce que la France y a envoyé la fleur de son courage et de ses vertus. Le Canada est né de la bravoure et du martyre; il a grandi grâce au dévouement de ses femmes.

"L'héroïsme fut en effet le caractère distinctif des Canadiennes françaises", affirma M. Bordeaux. "Leur foi, symbolisée par la croix tréflée Jacques Cartier dès son arrivée à Gaspé, les porta à accomplir les sacrifices les plus sublimes".

LES MAUX DE TÊTE

Les migraineux sont souvent des intoxiqués alimentaires. Chez eux, l'importance du régime est capitale. Ceux ou celles qui restreignent la quantité des aliments, qui se résignent à ne boire que de l'eau, qui adoptent un régime à prédominance végétarienne, où les viandes, le poisson ne figurent qu'en faible quantité, et d'où sont exclus le gibier, les crustacés, les épices, les conserves et les fromages fermentés, sont, par ces seules restrictions, très améliorés, et parfois même guéris. Leurs accès sont atténués et éloignés. La disparition des douleurs peut être complète.

Tous les migraineux doivent vivre au grand air et s'exercer régulièrement.

Beaucoup de migraineux sont des constipés. On constate toujours la disparition de la migraine avec le rétablissement régulier des fonctions intestinales.

L'emploi, en mangeant, des eaux alcalines qui excitent le fonctionnement du foie et combattent sa paresse et son insuffisance, est indiqué.

Chez les goutteux atteints de migraine, l'usage des sels de lithine et des eaux diurétiques (Vittel, Contrexéville, Evian), est indiqué.

CE QUE PORTAIENT LES FEMMES BIEN MISES

De temps à autre, il passe d'étranges articles à la Douane, mais peut-être rien d'un caractère plus mystérieux que les vêtements de dames suivants, déclarés il y a cent ans ou à peu près que le rédacteur a trouvés inscrits dans de vieux livres de douane. On en a trouvé des descriptions, après de longues recherches dans des livres de modes de cette époque.

Porte-fleurs. — Cet article était populaire au dix-huitième siècle. C'était un petit verre plat qui était porté dans le corsage de la robe, rempli d'eau, dans lequel étaient placées les tiges du bouquet. La toilette d'une dame, à cette époque, n'était complète que si elle portait un bouquet de corsage de fleurs naturelles. Ces bouteilles avaient environ quatre pouces de haut et étaient parfois recouvertes de soie de la couleur de la robe.

Mantelet. — Robe ample ou manteau de femme porté le jour. Les dimensions de ces mantelets prirent une telle envergure et ils devinrent si encombrants, qu'on adopta une loi dans le Massachusetts, interdisant "le port de manteaux de grandeur exagérée". Plus tard on appliqua le nom aux vêtements de nuit, comme on le constate dans les annonces de la rubrique "des choses perdues" d'un journal colonial, qui mentionnait un "mantelet de nuit de calico fleuri avec haut collet". Parfois on a employé les mots manteau de nuit, robe de nuit et gilet de nuit, au lieu de mantelet de nuit.

Coiffe. — Ce mot signifiait un vêtement de tête, à l'usage des femmes, avec de longues barbes qui pendaient le long des joues. Une coiffe unie signifiait probablement un bonnet sans barbes.

Sauvegarde. — Un jupon de laine épaisse ou de toile, porté par les femmes par dessus leurs vêtements pour les protéger de la boue, lorsqu'elles allaient à cheval. La reine Elisabeth possédait trente et un manteaux et sauvegardes, treize sauvegardes et quarante-trois jupes et sauvegardes. Les femmes des colonies se contentaient généralement d'une seule. Voici d'autres noms du même article: manteau de dame, jupe de pluie ou jupe d'équitation Manchester.

Trousse de beauté. — C'est une des plus délicieuses reliques du passé, et elles étaient ordinairement ovales ou rondes, d'environ un pouce et demi ou deux pouces de diamètre, dans lesquelles les dames portaient leurs cosmétiques. C'étaient des brimborions d'émail de Battersea sur cuivre, ou des médaillons en porcelaine encastrés dans de l'argent doré, ou faits d'écaïlle et d'argent. Un petit miroir ou disque d'acier poli était fixé à l'extérieur du couvercle, sur lequel étaient inscrits des mots comme ceux-ci: "Pour la figure d'une beauté", "A la plus belle de son sexe", "Là où il y a vertu, brille la beauté". Quelques-unes de ces petites boîtes portaient sur le couvercle un décor pastoral, ou un dessin de points et de cercles ou de guirlandes et un panier de fleurs, ou encore deux cœurs reliés par une flèche.

Pèlerine. — Petit manteau de dame avec longs pans en avant. La pélerine était destinée à couvrir les épaules et une partie de la poitrine découvertes par le décolletage du corsage français, et l'on dit qu'elle a été introduite en 1671 en France par la princesse Palatine.

Socques. — Chaussures avec semelles de bois sur des anneaux de fer pour retirer les chaussures de la boue. Les anneaux de fer avaient quatre ou cinq pouces de diamètre. Deux ou trois montants supportaient la semelle qui était assujettie

CEUX QUI SE SONT AIMÉS

Les adieux éternels sont faux et périssables...

Ceux qui se sont aimés ne se séparent pas,

Et s'ils suivent de loin un destin dissemblable,

Ils se retrouveront lorsque leur jour viendra...

Ils ont fait de leurs mains une chaîne puissante,

Invisible et subtile et qu'on ne peut briser,

Et, quel que soit le cours de leur vie apparente,

Ils penseront toujours à leurs anciens baisers.

D'abord ils se sont fui pour calmer la blessure,

Contre une autre poitrine ils se sont reposés;

Ils ont cru peu à peu que les pleurs des ruptures

S'étaient dans leurs yeux clairs à jamais desséchés...

A leur insu, pourtant, un souvenir les guide,

La forme des cheveux, la robe qu'on aimait,

Un geste d'abandon, une parole triste,

Et c'est comme un flambeau qui ne s'éteint jamais.

Et, tôt ou tard, ils se retrouvent face à face,

Changés et différents, hostiles quelquefois,

Et sur leurs traits vieillies cherchent avec angoisse

Les restes effacés de l'amour d'autrefois.

Maurice MAGRE

RHUMES DES ENFANTS



ARRETES rapidement sans drogues

DEMONTE PAR 2 GENERATIONS

BOTTIN OFFICIEL DU HOCKEY

Les amateurs de hockey, qui cherchent les règlements professionnels du hockey pourront se procurer à l'avenir. En effet, le Bottin Officiel du Hockey, maintenant connu sous le nom "Edition comte du Hockey", comprend les règlements professionnels du hockey, dans sa copie 1934-1935.

L'édition comte du Hockey, 1934-1935 est en vente à Montréal aux adresses suivantes: Omer DesSerres, 1406 rue Saint-Denis, Montréal; Jos. Choquette Sport, 1430 avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal; Granger & Frères, 56 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cette revue sportive comprend toutes les dernières activités de la National Hockey League, des principaux circuits professionnels, de la C. A. H. A., ainsi que de la Q. A. H. A. Les règlements amateurs tels que révisés récemment y sont insérés, ainsi qu'un cinquantaine de photographies des principaux champions tant professionnels qu'amateurs. La photographie actuelle du club Canadien de la N. H. L. est très bien reproduite sur la couverture. Cette revue sportive comprend près de cent pages et se vend 30 cents par maille. C'est une revue indispensable à tout amateur de hockey. — Communiqué

Combattez les rhumes avant qu'ils commencent

Fortifiez-vous avec les "3 éléments vitaux"

En augmentant la proportion de calcium, de phosphore et de fer (les "3 éléments vitaux") dans votre organisme, vous contribuerez à enrichir votre sang, à fortifier vos nerfs et à augmenter votre résistance physique, de sorte que vous pourrez mieux lutter contre les dangers de l'infection. Le Sirop Fellows vous offre les "3 éléments vitaux" sous une forme facile à assimiler par l'organisme.

SIROP FELLOWS' UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale

POUR DECELER LE CUIVRE DANS LES CONSERVES

Pour donner une belle couleur verte aux conserves de cornichons, haricots verts, oseille, chinois, etc., les fabricants de conserves y introduisent souvent une petite quantité d'acétate de cuivre. Ce camouflage occasionne parfois, après le repas, des coliques et des vomissements. Pour le déceler, on introduira dans les légumes conservés une aiguille ou une pointe de canif. S'il n'y a point de cuivre, l'acier ne s'altère pas. S'il y en a, l'acier se recouvre d'un enduit de cuivre rouge.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS...

"VOUS NE POUVEZ REUSSIR UN GATEAU AVEC UNE POUDRE A PATE INFÉRIEURE. J'EXIGE LA 'MAGIC.' IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR UN GATEAU."



de MADAME R. LACROIX, directrice adjointe de l'École Ménagère Provinciale, Montréal

Les grandes autorités canadiennes en art culinaire vous conseillent de ne pas risquer la perte de bons ingrédients en employant une poudre à pâte médiocre. Elles recommandent la "MAGIC." NE CONTIENT PAS D'ALUN.— Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "MAGIC" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Potage de fête. — Jetez dans un bouillon de veau en ébullition une grande cuillerée de riz pour deux personnes.

D'autre part, faites cuire de la farine dans du beurre; mouillez avec une louche de bouillon, versez dans la marmite.

Placez dans la soupière des petits bouquets de chou-fleurs ou des petits pois suivant la saison et du ris de veau ou d'agneau, déjà cuits à l'eau bouillante.

Versez dessus le velouté.

Galantine de volaille. — Prenez une bonne grosse poule; retirez soi-

gneusement la peau en commençant par le dos.

Mettez les filets de la poule, que vous aurez dégrasés, sur une assiette; salez, poivrez, ajoutez un demi-verre de madère et laissez mariner une demi-heure.

Faites un hachis avec le reste de la poule, ajoutez la même quantité de lard frais, deux ou trois foies de poulets et la même proportion de foie de porc. Assaisonnez cette farce, pilez-la bien et ajoutez des épluchures de truffes.

Étendez la peau de la poule sur une planche; recouvrez-la d'une bande de lard, ensuite d'une couche de farce, puis des filets de la poule avec quelques truffes coupées en assez gros morceaux, et ainsi de suite. Lorsque votre préparation est terminée, refermez la galantine en longueur et cousez-la. Puis nouez-la dans une serviette bien serrée aux deux bouts, comme un saucisson.

Faites cuire deux heures dans

LE CHEMIN DE FER

M. J.-Edouard Labelle, C.R., ré-gisseur du Canadien National, était l'hôte d'honneur, dernièrement, au premier déjeuner-causerie de l'année de la section Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le président de table était M. Téléphore Brassard qui, en sa qualité de président de la section Duvernay, présenta le conférencier.

Après avoir décrit le chemin de fer comme "une partie intégrante et indispensable de notre vie moderne, un organisme qui influe à chaque instant sur notre vie nationale, économique et sociale", M. Labelle dit brièvement comment le Canadien National remplit son rôle utile sous ces trois aspects importants.

"Le transport par rail", dit-il, "est la clé de voûte de notre armature économique. Si vous consultez les tableaux de la statistique vous constaterez que la courbe ascendante de nos exportations est pratiquement parallèle à celle de la progression de la voie ferrée. Par ailleurs le seul lien véritable entre nos immenses provinces accrochées bout à bout est le double ruban d'acier qui les traverse".

"En 1933, dit le conférencier", le Canadien National a transporté 37,871,201 tonnes de marchandises et 9,434,812 voyageurs. Il a employé en moyenne 76,949 personnes toute l'année et leur a versé une rémunération globale de \$100,305,000".

Parlant du rôle considérable joué par le Canadien National dans la province de Québec, M. Labelle rappelle que le premier chemin de fer canadien, le Champlain and St. Lawrence Railway, aujourd'hui englobé dans le Canadien National, fut construit dans la province de Québec et que le réseau National y exploite encore le plus grand nombre de milles de voie, soit 2,900. Il rappelle encore que le Grand Tronc, partie constituante du réseau d'Etat, a donné à Québec son premier débouché vers l'ouest, via Chicago, son premier port d'hiver, Portland, qui, pendant trois générations, fut le principal port d'hiver canadien et que de plus il a pratiquement fait la fortune du port de Montréal qu'il fut le premier à servir. C'est encore le Canadien National ou les lignes qui en font aujourd'hui partie, qui ont développé les régions du Lac Saint-Jean, du Saguenay, et de la Gaspésie, une partie des Laurentides et plus près de nous la riche région agricole et minière de l'Abitibi.

Montréal doit non seulement son essor au Grand Tronc, mais encore aujourd'hui il ne saurait se passer du Canadien National. Ce réseau aide non seulement à ravitailler notre ville (l'an dernier il est passé 2,300 wagons de marchandises du C.N.R., par jour, dans Montréal) mais il encourage puissamment le commerce local grâce à ses 9,500 employés en activité à Montréal — dont les plus hauts fonctionnaires du réseau — qui touchent une rémunération globale de \$14,000,000 par année. Le réseau lui-même est un formidable consommateur. En 1933 il a acheté de 8,867 firmes différentes pour \$37,211,460 de denrées et marchandises diverses. C'est aussi un fort contribuable. L'an dernier il a versé au trésor municipal de Montréal pas moins de \$900,000. Le total de son compte annuel de taxes s'élève à \$6,500,000 et figure naturellement dans le passif de la compagnie.

"Mais", dit M. Labelle, "entre le Canadien National et nous il y a mieux qu'un lien d'intérêts réciproques, mieux qu'un échange de services sur une base d'affaires". Et il souligne le rôle social et humain du chemin de fer: transport des colons à prix réduit (en deux ans ce réseau a transporté plus de 35,000 personnes sur la terre), transport

du courrier (3,000 sacs postaux apportés chaque jour à Montréal), transport du lait pour les bébés et les malades (778,288 gallons de lait et de crème en un seul mois), transport gratuit des malades dans les régions éloignées, en Abitibi par exemple, soins donnés aux accouchées prématurées dans les trains et les gares, protection des jeunes filles sans escorte, recherche des enfants et des objets perdus, etc. M. Labelle montre ensuite comment le Canadien National, par son organisation interne, sert la collectivité. Son fonds autonome de pensions, ses cliniques médicales, ses services de sécurité et de premiers soins (1,200 employés à Montréal en état de donner les premiers soins à un blessé ou à un malade), autant d'œuvres qui soulagent le budget collectif tout en servant les fins d'éducation et de protection générales.

Après avoir dit que le chemin de fer est une école de vie admirable, qui forme des caractères et des compétences, M. Labelle donne un exemple de son attrait pour les Canadiens-Français, dont pas moins de 5,000 sont à l'emploi du réseau national dans Québec. Il cite le cas de quatre familles canadiennes-françaises où l'on est au service du chemin de fer de père en fils et de père en fille, puisque toutes les filles

épousent des hommes de chemin de fer. Ces familles représentent à elles seules, depuis 1870, un total de 605 années de services réparties entre 25 personnes.

"Protégée aux mille visages", dit M. Labelle, en terminant, "le Canadien National épouse toutes les formes. Ce n'est pas simplement le train que vous prenez de temps à autre à l'une des trois gares de la ville, la voiture qui enlève ou livre vos marchandises à domicile, ou l'employé du télégraphe qui reçoit le message que vous lui confiez; c'est aussi une magistrale organisation matérielle et sociale, une merveilleuse machine qui assure notre confort de chaque jour et un corps public dans lequel chacun de nous possède un intérêt particulier".

L'ANNONCIATION

— Mlle Thérèse Denis, de Montréal, est pour quelques jours chez Mlle Cécile Pélet.

— Mlle Berthe Durieux, de Montréal, est chez Mme G. Marois pour un mois.

— M. le curé Cousineau, de S.

Jean sur Lac, était de passage parmi nous, la semaine dernière.

— M. René Corbeil est allé à Sainte-Lucie pour quelques semaines.

— Les joueurs du club de hockey de Mont-Laurier sont venus nous visiter. Malgré leur bonne volonté, le score était en faveur de l'Annunciation 10 à 1.

— Mme Donat Fortin, de Saint-Jovite, était en fin de semaine chez M. et Mme G. Marois.

SAINTE-AGATHE

— Les élections de notre Chambre de commerce ont eu lieu sous la présidence de M. H.-J. Lelièvre, vice-président, en l'absence de M. M.-I. Walsh, président, actuellement en voyage aux Etats-Unis.

Les nouveaux officiers élus sont: président, M. Omer Saint-Amour; 1er vice-président, M. H.-D. Jack; 2ème vice-président, M. P. Belhumeur; secrétaire-trésorier, Me Gaston Gibeault. Directeurs: M. le maire C.-E. Forget, Dr Rodolphe Dazé, Dr F.-L. Phelps, M. Geo.

Liboiron, M. J.-A. Bacon, M. Omer Touchette, C.-J. Glen et P.-E. Lortie.

La Chambre a élu comme membres honoraires: l'honorable Ad-nase David, M. L.-E. Parent, M.P., M. le curé J.-B. Bazinet, Rvd E.-G. May, M. L.-E. Stoner, M. M.-I. Walsh, ex-président, reste membre ex-officio du conseil pour l'année courante.

Etaient présents à cette assemblée annuelle, les officiers sortant de charge: MM. H.-J. Lelièvre, H.-D. Jack, Gaston Gibeault, P. Belhumeur, C.-E. Forget, Dr F.-L. Phelps et M. J.-A. Bacon, de même que les membres: MM. Omer Saint-Amour, Dr Rodolphe Dazé, Georges Liboiron, P.-E. Lortie, C.-J. Glen, Omer Touchette et J.-A. Paré.

SAINTE-FAUSTIN

— Mlle Claire Brunet, est retournée à Montréal après avoir passé le temps des Fêtes dans sa famille. Elle était accompagnée de son frère Hector et de Mlle Eugénie Lanthier.

La presse est le plus puissant des pouvoirs publics.

Qui! PLYMOUTH a adopté nombre des principes techniques qui rendent les Chrysler Airflow les autos au roulement le plus doux!

TOUT LE MONDE désire une automobile qui coule, même sur les chemins les plus raboteux... un auto qui vous laisse frais et dispos après un long voyage... un auto où la vibration du moteur est supprimée. Le Montage du Moteur avec Pouvoir Flottant du Nouveau Plymouth satisfait ce désir à un degré incroyable.

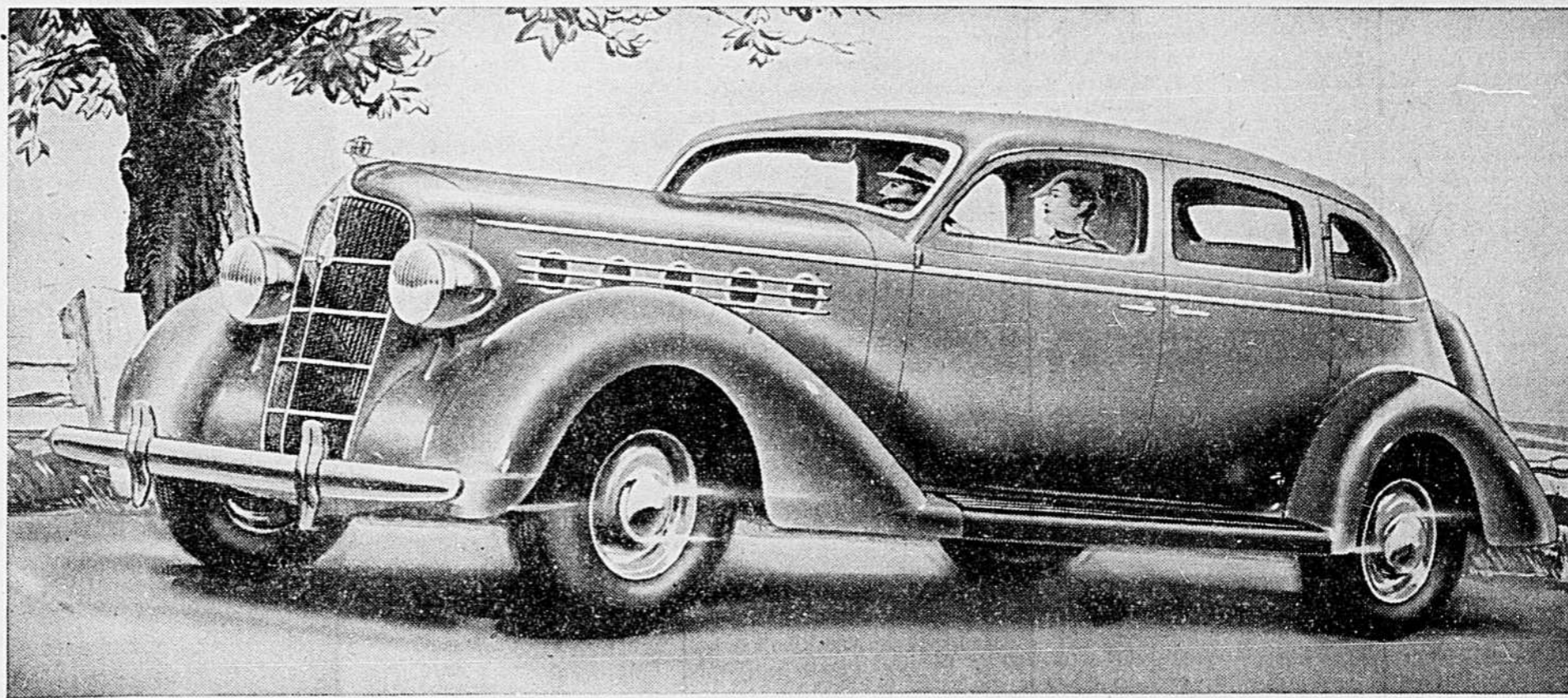
POURQUOI CE ROULEMENT SI DOUX
Les ingénieurs de Chrysler reproduisent en partie dans le Plymouth ce qu'ils ont produit dans les Airflow... et ce que des centaines de millions de milles sur la route ont prouvé juste. Ils ont mis le moteur et les occupants plus A L'AVANT... Vous êtes maintenant bercé entre les deux essieux, où le roulement est le plus doux. Mais ce n'est pas tout...

Le création d'un nouveau matériel pour ressorts a permis de réaliser un rêve de la mécanique. Cette création consiste dans la fabrication d'un ressort avant plus court, mais ayant la même élasticité que le ressort arrière, qui est plus long. Ceci produit ce roulement balancé que l'on ne peut trouver que dans les Airflow. Ces deux changements ont réalisé deux espérances: un tourisme plus agréable et des nerfs moins agacés.

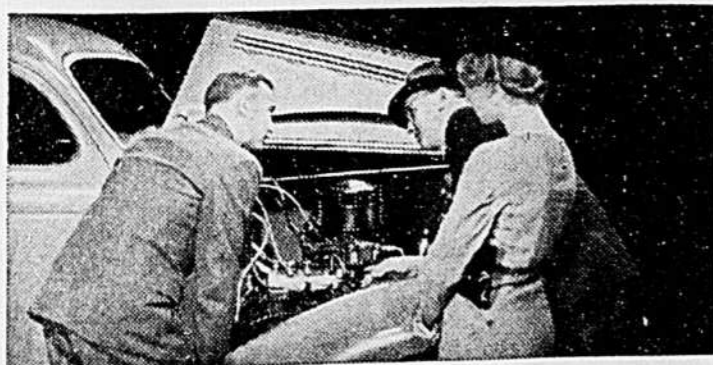
LA SECURITE EST NECESSAIRE
PLYMOUTH vous fournit six sources de sécurité: ce que nul autre auto dans le domaine des prix les plus modiques ne peut offrir. (1) Carrosserie Tout-Acier renforcé par de l'acier... (2) Freins Hydrauliques plus puissants qui empêchent les dérapages quand les freins sont appliqués avec force... (3) Châssis en X à doubles cannelures fait en conformité avec la forme de la carrosserie. Boulonnés à 46 endroits, châssis et carrosserie se renforcent mutuellement... (4) Centre de gravité plus bas, ce qui permet à l'auto "d'étreindre" la route... (5) Plymouth est muni d'un Supprimeur de Dérapages qui tient l'auto à niveau en tournant les coins comme sur les mauvais chemins... (6) Sensationnel dans ses reprises et ses accélérations, il vous tire d'une mauvaise situation avec facilité.

PLYMOUTH VOUS EPARGNE DES ECUS
Le Nouveau Plymouth vous donne haute compression et économie d'essence plus 30% d'économie en consommation d'huile.

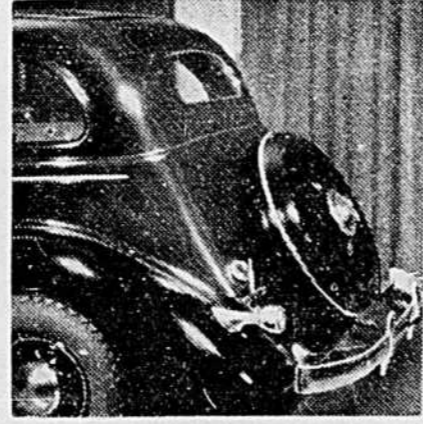
CONDUISEZ UN NOUVEAU PLYMOUTH
Maintenant vous avez dans le Nouveau Plymouth: Beauté Sensationnelle, Souplesse, Sécurité, Economie et Longue Durée... et pour vous convaincre de tout cela vous n'avez qu'à VOIR cette voiture — et la monter. A tout prix faites cela... et pourquoi pas aujourd'hui? Comparez les trois autos se vendant au plus bas prix... Conduisez-les... Nous sommes certains que vous choisirez PLYMOUTH.



Ces perfectionnements donnent au PLYMOUTH une valeur étonnante

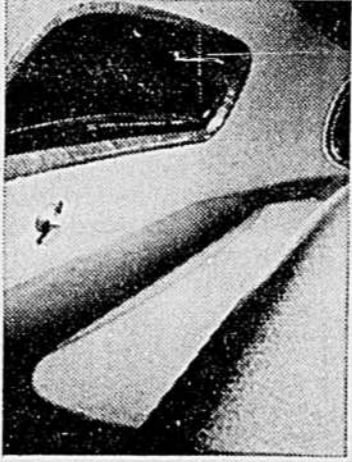
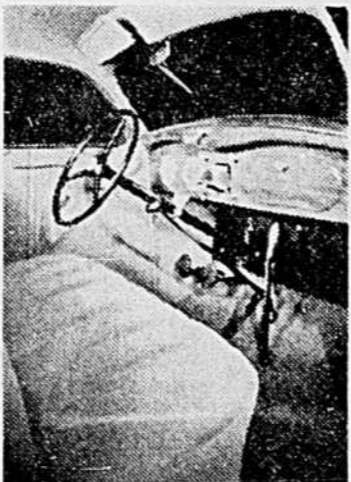


Le moteur du Plymouth est NOUVEAU. Ses chemises d'eau s'étendent à toute la longueur des cylindres. L'étincelle est contrôlée par un devis à succion. Le montage du moteur est d'après le principe de Pouvoir Flottant.

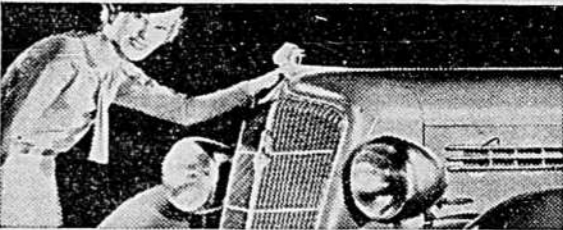


Vous voyez une merveilleuse harmonisation dans l'ensemble. Tous les accessoires accentuent le caractère superlativement aéro-dynamique de la voiture. C'est ce qui fait du Plymouth l'auto la plus élégante dans son domaine de prix.

Plus large que ses prédécesseurs, ce siège avant du Plymouth donne au conducteur un degré de confort qu'il ne saurait trouver dans une voiture de même prix.



D'une largeur de dix-huit pouces, cette tablette dans les coupés est commode sous bien des rapports. C'est l'opinion de tous les usagers.



Élégance insurpassable dans ce domaine de prix. Les louvres sont plaquées en chrome et symbolisent l'idée de la vitesse.

LIVRÉ À
ST. JEROME
AU BAS PRIX DE
\$863
Pour Coupé d'Affaires

FABRIQUÉ PAR CHRYSLER L'auto dans le domaine des prix les plus modiques où le génie technique est le plus en évidence

F.-Aug. Lorrain, Saint-Jérôme

EN MARGE DE LA SARRÉ

LE DRAPEAU DU CLOCHER

— NOUVELLE —

La Sarre ! Depuis quelques mois, ce nom a fait le sujet de tous les commentaires internationaux, et le monde attendait avec une impatience inquiète le résultat d'un plébiscite dont on connaît les conditions, et qui, tenu ces dernières semaines, a donné à l'Allemagne une victoire aussi éclatante que complète.

Sarrebruck au soir du plébiscite. La petite ville sarroise traverse une agitation qui de minute en minute prend des proportions étonnantes.

— Moï, je vais vous dire, de s'exclamer le père Hains qui cause avec un ami sur le seuil de sa porte, nous retournerons à la France. C'est pas le terrorisme allemand ni sa publicité corrompue qui feront changer la conscience des milliers de Français de la Sarre !

sant battre sur le sol sa grosse canne de bois noueux : — Je n'étais pas vieux dans le temps ! J'avais seize ans, mais dame ! je m'en souviens comme si c'était d'hier.

— L'Allemagne emporte tout le morceau ! dit la femme, une Allemande pure race.

Hains veut des précisions : il tente de l'arrêter, il lui crie. La femme n'entend rien : elle est déjà loin, très loin, toute entière à son bonheur.

— L'Allemagne prend tous les votes ! lui riposte l'homme avec un large sourire de contentement.

— Les lâches ! murmure Hains. Il y a des milliers de Français qui ont été des lâches !

Droit comme une flèche, le vieil Alsacien Hains portait crânement ses quatre-vingts ans, et sa femme, tout aussi âgée n'en était pas moins alerte.

Leur fils qui la guerre avait pris en 1916 n'était jamais revenu. On ignorait même dans quel coin de patrie il était tombé pour son dernier repos.

— Père Hains, je ne partage pas votre avis. Et Dieu sait que je voudrais bien que vous eussiez raison ! Mais, vous savez, je me suis promené toute la journée, j'ai écouté toutes les conversations, je me suis mélangé à tous les groupes.

— Comme en 1870, des lâches ! coupa brusquement Hains. Devenu seul, Hains continuait de grommeler entre ses dents, en fai-

force, la dictature. Il la trouvait anti-française, ce qui le révoltait. Il assistait donc chaque jour à la mise en activité de cette puissante machine qui étouffait les consciences, comprimait les libertés, faisait des individus des machines à voter.

— Hains, que penses-tu du vote ? Nous avons perdu, mais après tout, c'est peut-être mieux. Il faut bien se la tenir fermée, la g... car on pourrait nous la casser !

— Hypocrite ! murmura Hains. Les joues du vieillard étaient encore toutes rouges de colère quand Hermann, le voisin, accourut.

— La germanisation est déjà commencée, mon vieil Hans ! Tout changera dans les écoles. Plus de français ! Des arrestations sont imminentes. Des enquêtes sont déjà instituées.

— Il est mort ! dit le médecin. — Monsieur, dit la vieille, venez aussi voir celui-ci... Dans la cuisine, sur un drap ensanglanté, le corps d'un enfant s'allongeait.

— Qu'est-il arrivé ? — Regardez le clocher... — Le médecin leva les yeux, remua la tête, puis dit bien doucement : — Il est mort en même temps que l'autre.

— On tenta de l'aller chercher. On essaya au moyen d'échelles. Peine inutile. Un des braves du village osa y monter. C'était un Allemand, reconnu pour son adresse et son courage.

— M. et Mme Henri Blondin (née Simone Giroux) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Jocelyne-Lise.

— Dimanche dernier, nous avions la visite d'un groupe du club de hockey du collège Saint-Jérôme. Malgré quelques petites escarmouches la partie fut des plus intéressantes.

— Le grand tournoi de saut en ski pour le championnat de la province de Québec aura lieu les 16 et 17 février à Shawbridge. Bienvenue à tous.

Elle joue de l'orgue à 75 ans

KRUSCHEN LA PROTEGE CONTRE LE RHUMATISME

Dans une lettre où elle nous explique le secret de sa merveilleuse activité, cette vieille dame déclare. "Mes mains étaient percluses au point que j'avais dû abandonner le piano et l'orgue et que je ne pouvais pratiquement plus trioter."

Les six sels minéraux qui composent Kruschen font effet directement sur le sang, neutralisant l'acide urique, la cause reconnue du rhumatisme. Ils favorisent aussi le bon fonctionnement des organes éliminateurs.

Il venait de voir tout au haut du clocher couvert d'ardoises glissantes, tout à l'extrémité de la grande croix de fer, un grand drapeau français qui claquait dans le vent.

— Il n'y a que quelqu'un de mon sang pour avoir si bien fait et avoir placé le drapeau si droit... Ce serait donc lui ?

— Il est mort ! dit le médecin. — Monsieur, dit la vieille, venez aussi voir celui-ci... Dans la cuisine, sur un drap ensanglanté, le corps d'un enfant s'allongeait.

— Qu'est-il arrivé ? — Regardez le clocher... — Le médecin leva les yeux, remua la tête, puis dit bien doucement : — Il est mort en même temps que l'autre.

— On tenta de l'aller chercher. On essaya au moyen d'échelles. Peine inutile. Un des braves du village osa y monter. C'était un Allemand, reconnu pour son adresse et son courage.

— M. et Mme Henri Blondin (née Simone Giroux) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Jocelyne-Lise.

— Dimanche dernier, nous avions la visite d'un groupe du club de hockey du collège Saint-Jérôme. Malgré quelques petites escarmouches la partie fut des plus intéressantes.

— Le grand tournoi de saut en ski pour le championnat de la province de Québec aura lieu les 16 et 17 février à Shawbridge. Bienvenue à tous.

— Mlle Marie-Paule Chartier, de Saint-Jérôme, est de passage dans sa famille, cette semaine.

LE MERITE AGRICOLE

Le ministre de l'Agriculture de Québec décerne le titre de commandeur à trois sujets de Sa Majesté en Angleterre.

La province de Québec vient de reconnaître dignement les éminents services que lui ont rendus trois sujets de Sa Majesté sous le rapport de l'extension de son marché pour les produits agricoles à l'étranger, en leur décernant la décoration toujours recherchée de l'Ordre du Mérite Agricole.

Les récipiendaires de cet honneur sont : Sir William Dudley, O.B.E., J.P., président du bureau de direction de la Coopérative Wholesale Society, Limited, de Manchester, Angleterre ;

M. R. F. Lancaster, secrétaire général de la même société ; M. Charles-A. Harrison, agent commercial de la province de Québec à Londres.

Par une décision du gouverneur-en-conseil de la province de Québec, et sur la recommandation expresse de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole est conféré à ces trois citoyens britanniques qui ont largement contribué à mettre nos produits agricoles en bonne valeur sur le marché du Royaume-Uni.

— La Coopérative Wholesale Society, dit M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, en communiquant cette nouvelle à la presse, "entretient avec notre Coopérative Fédérée des relations commerciales qui prennent chaque année une importance de plus en plus considérable."

— Quand à M. Harrison, notre public est déjà au courant, par des rapports occasionnels dans la presse canadienne, de l'excellent travail qu'il poursuit inlassablement pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la province de Québec à Londres. Il a été, en particulier, un merveilleux agent de liaison entre la Coopérative Wholesale Society et la Coopérative Fédérée de Québec, et nous lui sommes redevables à un degré considérable de la demande dont jouissent plusieurs de nos produits agricoles en Grande-Bretagne, notamment notre fromage, notre miel, notre sirop d'érable."

Il est compris que ces décorations seront remises aux nouveaux Commandeurs de l'Ordre du Mérite Agricole, à une date qui n'est pas encore fixée, par le Dr L.-J. Lemieux, agent général de la Province de Québec à Londres, conformément à la prière qui lui en a été faite par le sous-ministre de l'Agriculture.

SHAWBRIDGE

— M. et Mme Henri Blondin (née Simone Giroux) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Jocelyne-Lise.

CONDOLEANCES

— A la séance du conseil municipal de Mont-Rolland tenue le 10 janvier 1935, la résolution suivante a été adoptée :

— Proposition par M. le conseiller Damase Nadon appuyé par M. le conseiller Bruno Durocher : Que les membres de ce conseil ont appris avec peine le décès de leur confrère, M. le conseiller Adélard Morin, et prient son épouse et sa famille de bien vouloir accepter l'expression de leur cordiale sympathie dans le deuil qui les frappe ;

LA CHEMINEE
Quand les longues nuits recommencent, Certain soir de l'arrière-été, Les champs gardent un tel silence, Qu'on les croirait inhabités.

VENTE PAR LE SHERIFF
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

EXALEM LAROSE, journaliste, du même lieu, demandeur. L'égalité assure à chacun une mesure pareille de liberté.

GIN de KUYPER
En vente au Canada depuis plus de 100 ans. Cette réelle saveur de Hollande.

Le téléphone doit sonner d'une minute à l'autre... papa et maman le savent car Paul appelle de la ville chaque mardi, à 8.30... même le caniche est dans l'attente.

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station Spéciaux du 28 janvier au 2 février 1935 POUR DU COMPTANT

PETITE CHRONIQUE DE MONTREAL

LA LANGUE FRANÇAISE EN AMERIQUE

M. l'abbé Lambert, curé de la paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice, au cours d'une causerie au poste CRCM, a souligné l'importance de la langue française en Amérique.

Il est bon d'en détacher les principaux points et de les commenter au besoin.

"La langue française est la langue de la diplomatie et du protocole." Sa clarté évite les désaccords dans l'interprétation des traités. Les siècles lui ont conservé ce privilège.

"Elle se parle en Amérique du Sud et Centrale, à Haïti et à la Guadeloupe, aux îles Saint-Pierre et Miquelon, au Canada, en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. Pour les autres parties du globe, les pays où elle est le plus connue sont: la France, la Belgique, la Suisse, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Turquie et l'île de Madagascar."

"C'est une erreur que de vouloir faire apprendre les deux langues forcée la dose? L'enfant ne saurait se les assimiler parfaitement. D'ailleurs, à quoi sert de violenter, de brusquer la nature? Elle se refuse à suivre une autre voie que celle de son développement normal. Les premières années seront réservées aux éléments de la langue maternelle; puis, l'anglais viendra s'ajouter, non en brulant les étapes, mais graduellement."

"Nous avons trop d'anglicismes dans le domaine de l'industrie et de l'automobilisme et du sport. Cependant, des campagnes répétées portent déjà leurs fruits. Le vocabulaire s'enrichit, des mots nouveaux surgissent. Ne l'oublions pas: c'est un devoir moral que de bien parler sa langue."

DECES DE TROIS ARTISTES ANGLAIS

Sir Edward Elgar. — Le sort en est jeté. La mort réclame sans relâche son tribut à l'humanité. Forcé nous est de nous soumettre. D'autres générations nous suivront et l'éternelle loi se perpétuera. On est pour mourir ou, pour être plus exact, la vie n'est que la transition

du néant à l'immortalité. Elgar, par son travail et son énergie, réalisa les grandes espérances que ses parents fondaient sur lui. Une activité prodigieuse lui permit de composer 45 œuvres en trente ans de labeur. Il obtint le titre de maître de la Musique Royale.

Gustave Théodore Holst. — D'origine suédoise, il se fit plus tard naturaliser sujet britannique. Malade durant la majeure partie de sa vie, il poursuivit son travail, sans se soucier des ennuis que lui causaient ses indispositions.

On cite de lui: une suite orchestrale, Les Planètes, un Hymne à Jésus et une Ode à la Mort, de même que l'opéra *Le Fou Parfait*.

Frédéric Delius. — Son père, né en Allemagne mais qui avait immigré en Angleterre, le destina aux affaires. Le jeune Frédéric quitta donc la maison paternelle pour aller s'établir en Floride.

La nostalgie le prit; il regrettait la vieille Europe et comme déjà sa vocation se dessinait, il s'embarqua à destination de Leipzig pour y étudier la musique. Ses études terminées, il revint en Angleterre. Il se lia d'une étroite amitié avec sir Edward Elgar qui lui demanda de l'accompagner au cours de son voyage en France.

Delius, aveugle et invalide, y vécut les dernières années de sa vie. Il mourut à Grez-sur-Loing. Ses infirmités nous le rendent très sympathique, car on conçoit facilement la somme d'énergie que, dans de semblables circonstances, il dut dépenser. Sir Thomas Beecham estimait qu'il était le plus grand artiste anglais depuis le 17^{ème} siècle. On sait qu'à cette époque, Henry Purcell s'acquies une belle réputation.

On raconte un fait peu banal sur Frédéric Delius: il avait accepté de composer la musique d'une satire sur l'hymne national norvégien. Tout se passa bien jusqu'à la première représentation. Mais là, la pièce souleva l'ire des spectateurs: des coups de pistolet furent tirés. Delius n'oublia jamais cette manifestation.

L'Angleterre perd donc en 1934, ses trois meilleurs musiciens contemporains.

UNE SAINTE RIVALITE

Réginald Steward, directeur de l'orchestre symphonique Promenade de Toronto, nous annonce un excédent pour la saison qui vient de

se terminer. Quinze concerts attirèrent 80,000 personnes; les recettes se montèrent à \$200,000, dont \$12,000 servirent à rémunérer les musiciens.

Les prix populaires facilitèrent son succès; l'aisance et la culture ne vont pas toujours de pair. Les malheurs du temps ont appauvri maints amateurs de bonne musique; un prix élevé le tiendrait éloigné du genre qu'ils préfèrent. Il serait vraiment injuste de ne pas les satisfaire.

Pour édifier la Ville Reine, apprenons-lui que le nouvel orchestre symphonique de Montréal dut refuser beaucoup de gens à son premier concert parce que la salle était remplie à capacité.

Nous nous réjouissons de voir les deux plus grandes villes du Canada rivaliser sur ce terrain.

René GAUTHIER

SIR WILFRID LAURIER ETAIT ROMANESQUE

SOUVENIRS D'UNE AMIE. CHOIX DU "FER A CHEVAL", ETC.

Ceux qui ont connu sir Wilfrid Laurier dans toute sa gloire ont cru que cet homme avait été sa vie durant d'une froideur glaciale. En tout cas il offrait bien plus l'apparence d'un Britisher des bords de la Tamise que d'un Canayen de Saint-Lin, comté de l'Assomption.

Eh bien! si nous interrogeons les contemporains du célèbre homme d'Etat, nous apprenons avec surprise qu'il était, dans sa prime jeunesse, un sensible, un sentimental, un romanesque même.

Une amie d'enfance de Sir Wilfrid Laurier, madame Joseph Daoust, de Montréal, maintenant âgée de 87 ans, a raconté dans le dernier numéro de la "Petite Revue" de charmants souvenirs sur la vie de jeunesse du grand homme, né à Saint-Lin.

— Vous avez été amie intime de Sir Wilfrid Laurier et de Lady Laurier, Madame? lui demanda le rédacteur de la *Petite Revue*.

— Lady Laurier? On me prenait bien souvent pour sa "soeur".

En faisant cette réponse, Madame Daoust ne perd pas un pouce de sa petite taille, que ses 87 ans n'ont guère courbée. C'est une vieille dame très avenante, très courtoise, aux yeux pétillants. Elle a l'air malicieux et distingué à la fois, et brûle du désir d'évoquer des souvenirs pour elle aussi vivants que s'ils dataient d'hier:

"JE TE DOMPTERAI!"

"Je suis née à Saint-Lin, comme Sir Wilfrid Laurier, en 1848. Wilfrid était donc mon aîné de huit ans. Nos deux mamans étaient amies intimes, et mon père, le docteur Séraphin Gauthier, était le médecin de la famille Laurier. Mais je l'ai perdu de très bonne heure, et ma mère, veuve à dix-huit ans, s'est remariée avec un second docteur Séraphin Gauthier, cousin du premier. Nous avons alors quitté Saint-Lin pour venir habiter à Montréal, rue Saint-Louis près du Champ de Mars.

"Quand Wilfrid est venu faire ses études à Montréal, son père a demandé à mes parents de le prendre en pension. Il était enjoué à cette époque, malgré sa santé délicate, presque pétulant. Nous l'entendions parfois crier dans sa chambre: "Je te dompterais! Je te dompterais!" Ces menaces s'adressaient à une mèche rebelle qui ne voulait pas plier sous le peigne. Un autre jour il présentait à ma mère trois épingles de cravate entre lesquelles il hésitait: une fleur de lys, un fer à cheval et une autre. Ma mère lui dit: "Si j'étais toi, je prendrais le fer à cheval, pour la chance!" Elle dit: pour la luck, car ma mère était anglaise de Manchester, on l'appelait "la vieille lady". Laurier a adopté le fer à cheval et en a toujours eu un comme épingles de cravate. (Même que cela le fit passer pour franc-maçon).

LE DEBUT DES "AMOURS"

"Mes parents avaient aussi comme pensionnaires madame Lafontaine et sa fille Zoé, qui était ma maîtresse de musique. C'est alors que les amours ont commencé. J'allais au couvent, à cette époque. Quand Madame Lafontaine, tombée malade, s'est sentie à l'agonie, sa fille, Wilfrid et moi avons été dans sa chambre, et nous nous som-

mes mis à genoux, près de son lit. Elle s'est redressée pour unir les mains de Wilfrid et de sa fille, dont elle connaissait les sentiments.

"Hélas! Wilfrid avait des hémorragies et les médecins diagnostiquaient la consommation. Ils lui dirent que s'il se mariait, il n'aurait pas six mois de vie. Seul mon beau-père était sceptique; il disait: "Il me semble que ce sont les bronches, pas les poumons"; et il se refusait à croire que le jeune homme fut condamné.

"Devant les instances des médecins, Wilfrid abandonna son projet de mariage, quitta la ville, et partit exercer sa profession d'avocat et chercher la santé dans les Cantons de l'Est, à Arthabaska.

UNE DESEPEREE

"Un jeune homme très gentil, très sérieux, se mit à courtiser Zoé. Il offrit de l'épouser. C'était un bon parti. Tout le monde conseillait à Zoé de l'accepter, et elle finit par accepter. La date du mariage fut fixée.

"Cependant, je couchais dans la même chambre que mon amie et je la voyais pleurer le jour et la nuit. Elle me disait: "Je ne pourrai jamais oublier monsieur Laurier". Alors j'en parlai au docteur Gauthier, mon beau-père, que je considérais comme mon père. Il était très sensible, très bon. Il dit à la jeune fille: "Puisque vous l'aimez tant, et qu'il vous aime, cela vaut la peine de prendre un risque plutôt que de mourir de chagrin. D'ailleurs je suis persuadé que si Wilfrid se sougne et mène une vie régulière, il pourra faire de vieux os tout comme un autre". On était à huit jours de la date fixée pour le mariage avec le nouveau prétendant. Sans en dire davantage, sans avertir Zoé, mon père envoya un télégramme à Laurier pour lui demander de venir d'urgence.

"Le soir, dans notre chambre, je dis à Zoé: "Ecoute donc, il me semble que j'entends la voix de M. Laurier". Elle est devenue toute pâle. Je suis descendue et j'ai dit à M. Laurier de monter voir mon amie. Ils se sont expliqués (je suppose qu'ils se sont jetés dans les bras l'un de l'autre, en fait d'explication), et ils ont décidé de se marier.

"Zoé Lafontaine a toute de suite envoyé une lettre au fiancé qui comptait l'épouser huit jours plus tard.

DOUBLE MARIAGE

"C'est un double mariage qu'on devait célébrer huit jours plus tard; ma soeur devait épouser M. Coutu. On lui dit de se hâter de finir sa robe, et ce mariage eut lieu le lendemain comme celui de Laurier, un vendredi treize.

"Mais une complication surgit. Laurier dit: "Je ne puis pas arriver à ma pension d'Arthabaska avec une femme, sans avoir averti!" Et il devait aussi, le lendemain, plaider sa première cause importante. Mon père lui répliqua: "Vous la laisserez quelques jours ici, votre femme. Vous êtes sûr maintenant qu'elle ne vous échappera pas. Vous allez préparer votre logement à Arthabaska, avertir vos amis, plaider et gagner votre cause, et vous reviendrez chercher Zoé".

"C'est ce qui fut fait. Et vous savez combien cette union a été heureuse. Nous sommes restés amis intimes. Laurier aimait à rappeler à ma mère l'incident suivant: Quand il était tout petit garçon, les grandes personnes avaient organisé un pique-nique et ne voulaient pas l'emmenner. Ma mère le fit monter dans la voiture en le cachant sous sa robe. En rappelant cette aventure, Laurier ajoutait: "Me cachez-vous encore sous les plis de votre robe, madame Gauthier?"

"Pour moi, qui m'appelle Hannah, Sir Wilfrid m'appelait Annette; il n'a jamais passé un mois sans m'écrire, jusqu'à sa mort. Lady Laurier aussi m'écrivait souvent, tant qu'elle a gardé sa vue. J'ai partagé entre mes enfants la plupart de leurs lettres.

RHUMES des BÉBÉS Soulagés!

Les bébés prenant aisément le rhume. Voici ce que dit Mme Russell Ward, de Hilton Beach, Ont.: "Au moindre symptôme de rhume, je donne des Tablettes Baby's Own et toujours avec de bons résultats". Des milliers de mères font la même chose, non seulement pour les rhumes, mais aussi pour la mauvaise digestion, la constipation, les troubles de dentition, les dérangements d'estomac, etc. Les Tablettes Baby's Own soulagent abondamment les troubles ordinaires des bébés. Prix, 25c. FIG

TABLETTES "BABY'S OWN" de Dr. Williams

LES CORS

Les cors ne sont pas dangereux mais ils sont parfois très douloureux, surtout sous l'effet d'une compression, s'il arrive, par exemple, que quelqu'un vous marche sur les pieds. Les pieds qui font mal entravent pour une bonne part nos plaisirs et nos joies et nous rendent parfois la marche misérable.

Le cor est une excroissance qui se forme aux pieds, sous l'influence de frottements répétés sur un même point ou encore par la compression que cause une chaussure trop serrée. Les chaussures et les bas mal ajustés en sont la cause. L'on a souvent le tort de vouloir adapter son pied à une chaussure plutôt que d'ajuster la chaussure à son pied.

L'on peut faire disparaître les cors en leur appliquant un traitement approprié, mais ils vont réapparaître si l'on ne supprime pas la cause qui les a engendrés. L'application d'emplâtres spéciaux pour les cors soulage la douleur en diminuant la compression sur un même endroit et en la répartissant sur une surface plus étendue. Ce soulagement, toutefois, n'est que passager, et du moment que la pression se fera sentir de nouveau, le cor réapparaîtra.

Les gens, en général, sont maintenant plus soigneux dans le choix de leurs chaussures qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. L'on rencontre encore, tout de même, des femmes qui essayent de comprimer leurs pieds pour les faire entrer dans des souliers de grandeur numéro quatre quand il leur faudrait une chaussure numéro cinq, et aussi qui s'obstinent à porter des chaussures étroites quand la nature les a pourvues d'un pied large. Les hommes souffrent aussi des pieds et cela est dû à la négligence qu'ils apportent dans le choix de leurs chaussures; ils ne prennent pas la peine de faire mesurer leurs pieds et de se chauffer en conséquence.

Lorsque les pieds sont comprimés et tordus dans des chaussures trop étroites, l'on ne doit pas être surpris de voir apparaître les cors. Aucun traitement ne peut être efficace pour faire disparaître les cors si on ne commence par le commencement et si on n'en supprime la cause première qui consiste presque toujours dans le port de chaussures mal ajustées.

Lorsqu'on achète des chaussures l'on doit prendre le soin de les fai-

Toujours apprécié

THE "SALADA"

re bien ajuster à son pied en ce qui regarde la longueur, la largeur et aussi la forme, de façon à pouvoir les porter avec aisance; les bas trop courts sont dommageables aux pieds parce qu'ils compriment trop les orteils; les bas trop longs ne sont pas non plus recommandables parce qu'ils s'y forme des plis qui font mal aux pieds et les irritent.

Le soin des pieds est donc nécessaire au confort; il prévient la douleur et nous permet de marcher librement et sans contrainte. N'oublions pas qu'une chaussure bien ajustée est plus confortable mais aussi plus élégante en ce sens qu'étant proportionnée aux pieds des personnes qui la portent, elle conservera ainsi plus longtemps sa forme.

Un prix normal

La Pharmacie Landry est actuellement le seul endroit de la province, et probablement du Canada, où vous obtiendrez une huile venant directement de Norvège, toujours fraîche et, par conséquent, possédant toutes ses vitamines naturelles, sans payer des prix fantaisistes.

Vous ne pouvez obtenir ailleurs une telle qualité à aussi bas prix: 6 onces, 0.25; 16 onces, 0.50; 40 onces, 1.00; le demi-gallon, 1.50; le gallon, 2.75.

Notre huile de foie de morue vient directement de Norvège. En ouvrant le baril, nous embouteillons tout son contenu en bouteilles de 6 onces, 16 onces, 40 onces et en demi-gallon et apposons sur l'étiquette la date de l'embotteillage.

Conservé au frais, ce produit se prendra facilement pendant une période de trois mois. Malgré cette certitude, nous ouvrons un nouveau baril à chaque mois et ce qui nous reste est vendu à perte comme huile de foie de morue pour les animaux, au prix de 1.35 le gallon.

Nous avons aussi une huile de foie de morue pour les volailles à 85 sous le gallon.

OSCAR LANDRY PHARMACIEN

Une pharmacie très bien assortie

Tél. 461 339, rue Saint-Georges

Un Sommaire du Salon de l'Auto de Montréal

LA PRESIDENCE: Le Salon National de l'Automobile pour l'Est du Canada, qui est aussi connu sous le nom de Salon de l'Auto de Montréal, sera sous la présidence de Son Excellence le comte de Bessborough, Gouverneur-Général du Canada, lequel assistera en personne à la cérémonie d'ouverture.

LE LOCAL: Edifice Sun Life, rue Metcalfe, en face du square Dominion, à Montréal. Exhibits sur les 3^{ème} et 4^{ème} étages de l'immeuble.

LE TEMPS: Le Salon ouvre ses portes à midi, samedi le 26 janvier, 1935, et restera ouvert jusqu'à 11 h. du soir. La cérémonie d'ouverture ne commencera qu'à 9.30 h. du soir et les discours seront irradiés par les postes de radio C. H. L. P. et C. K. A. C. Le Salon sera fermé toute la journée du dimanche, 27 janvier; il ouvrira de nouveau lundi matin, le 28 janvier, et restera ouvert tous les jours jusqu'au samedi suivant le 2 février de 10 h. du matin à 11 h. du soir.

ADMISSION: L'admission au Salon, le matin et l'après-midi est de .25 sous; après 6 h. P.M. .50 sous.

LES ORGANISATEURS: Le Salon est tenu sous les auspices de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, et sous la direction personnelle de M. Adelman Lévesque, en coopération avec les directeurs de l'Association qui sont comme suit: P.-N. Mainguy, président; L.-P. Gravel, vice-président; C.-S. Griffith, trésorier; Adelman Lévesque, secrétaire; Directeurs: R.-H. Pattison, P.-O. Messier et T.-R. Price.

LES AUTOMOBILES EXHIBES: Austin, Cadillac, Chevrolet, Chrysler, DeSoto, Dodge, Ford, Graham, Hudson, Hupmobile, Lafayette, LaSalle, Lincoln, McLaughlin-Buick, Oldsmobile, Packard, Pierce-Arrow, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker, Terraplane.

LES CAMIONS: Chevrolet, Diamond "T", Dodge, Federal, Ford, G. M. C., International, Maple Leaf, Reo, Studebaker, White.

LES ACCESSOIRES, ETC.: Asbeston Corporation of Canada, Ltd; Champion Spark Plug of Canada, Limited; Champlain Oil Products Limited; Ludwig Gravel & Fils Limited, Imperial Oil Limited.

Le Salon de l'Auto de 1935 représente une industrie qui, en 1934, a eu une production tant au Canada qu'aux Etats-Unis de 2,885,000 automobiles et camions d'une valeur de \$1,453,800,000, au coût du distributeur. Ce rendement représentait une augmentation sur 1933 de 45 pour cent. Les accessoires, pièces de rechange, service et équipement de pneus représentaient une valeur, au coût du distributeur, de \$762,677,000.

RECONNU

Par la Science

APPRECIÉ PAR LES CANADIENS



Reconnu par les Médecins Canadiens Epruvé et Approuvé par la Diététique Canadienne

Le Son "ALL-BRAN" Kellogg, reconnu par les médecins canadiens, soumis à l'épreuve des laboratoires, est approuvé par la diététique canadienne.

Des centaines de milliers de canadiens ont découvert que cette savoureuse céréale corrige la constipation, due à l'insuffisance, dans leur régime, des matières inassimilables. S'il n'est réprimé, ce malaise peut causer des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. La dépression qui en résulte nuit au travail quotidien.

Le Son "ALL-BRAN" Kellogg fournit une quantité généreuse de matières inassimilables, non irritantes, qui facilitent l'évacuation intestinale. Le Son ALL-BRAN est riche en fer et en vitamines B. Contrairement aux cathartiques, cette céréale appétissante conserve ses propriétés laxatives même après des mois d'usage continu.

N'est-il pas plus agréable d'absorber un aliment doux et naturel que d'affaiblir l'organisme par des remèdes brevetés? Deux cuillères à soupe par jour suffisent ordinairement, ou à chaque repas dans les cas obstinés. On consomme le Son ALL-BRAN avec du lait ou de la crème. Si ce traitement ne soulage pas, ou doit consulter le médecin.

On le sert aussi comme céréale ou cuisiné. Voir les recettes appétissantes imprimées sur le carton rouge et vert. Rappelez-vous que le Son ALL-BRAN agit beaucoup mieux que les produits qui ne contiennent qu'une partie du son. Se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Canada.

Vivez des Jours Ensoleillés

LE RETOUR A LA TERRE

TU GAGNERAS TON PAIN A LA SUEUR DE TON FRONT

Au commencement d'une année il est bon de jeter un coup d'oeil sur notre situation, d'examiner où nous en sommes et d'aviser aux moyens de prendre pour remédier, s'il y a lieu, à certaines erreurs.

Au recensement de 1871, nous étions plus d'un million dans la province de Québec, et cependant, deux années auparavant, Mgr de Goebriand, évêque de Burlington, disait dans un de ses mandements qu'il y avait déjà alors en Nouvelle-Angleterre un demi-million de Canadiens-français.

C'était au temps où nous doublions notre population en vingt ans; du moins à la campagne, ou nous étions 80 pour-cent.

Rester à la campagne, prévoir et organiser l'établissement au pays de la population rurale dans la proportion où elle existait, est demeuré du travail, de la prévision, de la décision et de l'économie bien dirigée.

Si nous eussions été, avouons-le, un peuple travailleur, intellectuellement et physiquement, en même temps qu'un peuple économe qui s'entend en solidarité nationale, nous serions pour le moins 6,500,000 au Canada seulement.

Certaines races slaves que nous avons invitées à s'établir chez nous, dans les plaines de l'Ouest, bien qu'arrivées sans ressources, dans un pays étranger, distant de milliers de lieues de chez elles, ne sachant pas la langue du nouveau pays où elles sont arrivées, ignorant tout des moeurs de ses habitants, sont quand même en train de nous montrer ce que peuvent faire des travailleurs qui savent ce que veulent dire les mots: "solidarité nationale, et action économique bien dirigée".

Individuellement, certaines gens ont été chez nous de gros travailleurs.

Ce fut l'exception. Nous avons plutôt préféré compter sur les autres, surtout lorsqu'il s'est agi de travail intellectuel, de décisions viriles à prendre pour le bien général, mais qui entraînaient la défaveur de tous ceux à qui l'effort régnait.

Nous en avons encore un exemple actuel dans notre façon de faire donner à nos enfants, non une éducation qui en fasse des maîtres chez eux, mais bien d'humbles, dévoués et fidèles serviteurs de la petite minorité qui chez nous contrôle notre commerce, notre industrie, nos assurances, notre finance, le développement et l'exploitation de nos ressources naturelles, de nos compagnies d'utilités publiques, et qui, avec des étrangers, détient de si vastes territoires de notre domaine national.

Ce n'est pas agréable à dire, surtout au début d'une année, mais les faits sont les faits et il vaut mieux

les envisager tels qu'ils sont, afin d'aviser aux remèdes quand il en est encore temps.

La génération présente n'a pourtant pas manqué d'avertissements. Si elle eût suivi les mots d'ordre donnés par certains esprits clairvoyants, qui pourtant ne disaient rien de nouveau et dont la doctrine pourrait sous divers aspects se résumer à la sentence divine:

"Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front!"

Entre autres, citons un jeune campagnard de Saint-Germain dans le comté de Drummond, qui plus tard devint député, ministre, et est aujourd'hui à la présidence de notre Conseil Législatif, l'honorable Hector Laferté, qui écrivait dans le numéro de mars, 1906, de la revue de l'A. C. J. C., "Le Semeur":

"...le premier devoir de l'esprit, c'est d'amasser des connaissances variées et nombreuses. Or, cette nécessité de connaître beaucoup est plus urgente aujourd'hui que jamais. D'ailleurs la loi du travail est une loi universelle qui oblige tout le monde. La nier, serait nier l'histoire et ses éternels recommencements. Dans tous les pays, chez tous les peuples, ceux qui ont tenu ou qui tiennent encore le haut du pavé, appartenaient à la classe des laborieux, et, permettez-moi de l'ajouter, à la classe des sobres".

Citant quelques exemples il disait: "Pendant que F.-X. Garneau était étudiant en loi, à Québec, ceux qui, tard dans la nuit, passaient dans l'une des rues de la ville, pouvaient voir la lueur vacillante d'une chandelle à travers la fenêtre d'une pauvre mansarde. Notre futur historien national était là réunissant les matériaux de son monument impérissable dont la lecture anime le patriotisme et fait verser des larmes au souvenir des luttes héroïques de nos glorieux ancêtres.

"...ce n'est pas le temps de sommeiller dans une indifférence coupable, quand, près de nous, veillent de puissants ennemis dont l'unique but est de saper, pierre par pierre, notre édifice religieux et social. ...

"Il n'y a qu'à jeter un regard sur notre société moderne pour nous convaincre des dangers de l'heure présente. Qui le croirait? Ici même, dans notre beau pays, dans le Canada-français catholique, on dirait que toutes les erreurs ont droit de cité. Nous avons à faire face à toutes sortes d'ennemis, ennemis du dedans, ennemis du dehors, qui, tous, font preuve d'une énergie fureuse et affermissent davantage leur puissance de jour en jour.

"Ici, c'est le socialisme qui cherche à implanter ses racines dans notre sol. ...

"Là, c'est la libre-pensée, la trop fameuse libre-pensée, qui rêve l'émancipation de la race humaine, réclame à grands cris la création d'un ministère de l'Instruction Publique et veut l'omnipotence absolue de l'Etat en matière d'Education, oubliant les éternels principes de la saine philosophie, oubliant la parole du Christ à ses apôtres: *Docete omnes gentes, enseignez toutes les nations.*

"Si ces ennemis sont peu nombreux, ils ne laissent pas d'être très turbulents. Donc, gare à nous, si nous ne voulons pas en être victimes, tôt ou tard.

"Comme il est facile de le voir, notre champ d'action est des plus vastes. Par conséquent, si nous voulons que notre action soit fructueuse et produise de bons résultats, puissions abondamment à l'arsenal de la science et souvenons-nous, comme l'a dit Brunetière, que *"les temps sont passés de la douceur de jouir"*.

"D'ailleurs, si nous voulons occuper une place enviable parmi nos concitoyens, — et nous le voulons tous, — il nous faut une culture intellectuelle en rapport avec les besoins de l'heure présente".

N'est-ce pas exactement ce que demande avec l'autorité d'un maître, l'abbé Lionel Groulx, qui voudrait que les Canadiens aient une meilleure éducation nationale, qu'ils pensent et agissent nationalement, afin qu'ils soient à la hauteur des besoins de l'heure présente.

Et continuant, M. Laferté: "A l'oeuvre donc, et sans tarder. ..."

Et il terminait par cette citation des paroles de Montalembert s'adressant à des jeunes quelques jours avant sa mort:

"Travaillez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, la justice et la liberté, et soyez sûrs que vous ne vous en repentirez jamais. On a mauvaise grâce de se donner soi-même pour exemple, mais on ne peut guère rendre service à la jeunesse qu'en la faisant profiter de l'expérience d'autrui. Laissez-moi donc vous l'avouer: moi qui ai tant lutté, tant parlé, tant écrit, et le plus souvent sans succès immédiat, je n'ai qu'un regret, celui de n'avoir pas écrit, parlé, lutté davantage, pendant que cela m'était encore possible".

L'homme qui écrivait cela en 1905 et le faisait publier l'année suivante, de santé délicate, n'en a pas moins donné l'exemple du travailleur qui est peut-être celui qui a amassé la documentation la plus complète de notre histoire des derniers trente ans. A l'exemple de F.-X. Garneau, il a dû, des années entières, passer des nuits à préparer la documentation qu'il possède et qu'il se doit de publier l'un de ces jours, si la Providence lui prête vie.

Et si nous nous sommes permis cette longue citation, c'est que les érudits chez nous furent plutôt rares et, comme Montalembert, souvent peu écoutés.

Au lieu de se ranger dans la classe de ceux qui "ont tenu, ou tiennent encore le haut du pavé", et qui, pour atteindre ce but, "appartenaient à la classe des laborieux et des sobres", collectivement, nous avons "somméillé dans une indifférence coupable", refusant individuellement et collectivement de nous occuper de nos affaires, de prévoir l'établissement de nos enfants, ne faisant rien pour le préparer; nous ne nous sommes pas intéressés à nos propriétés nationales, à nos terres publiques, à notre sous-sol minier, à nos cours d'eau susceptibles de développements hy-

pourtant nous étions les descendants, voire à nos forêts; et dans des Coureurs des Bois; et sans nous préoccuper des "dangers de l'heure présente", nous nous sommes désintéressés de notre commerce au risque de le laisser prendre par "de puissants ennemis dont l'unique but est de saper, pierre par pierre, notre édifice religieux et social"; descendant vers ce que l'abbé Groulx a qualifié de "déchéance de notre classe moyenne", nous nous sommes désintéressés de notre industrie, de notre finance, de notre assurance, de tout ce qui, nationalement, pouvait faire de nous un peuple maître chez lui, maître de sa finance, de son commerce, de son industrie, de son sol, de ses forêts, de ses ressources naturelles, maître de sa pensée, étendant son influence avec la prise de ses terres et leur mise en valeur par ses fils et pour leur bénéfice.

Hélas! nous ne sommes que trois millions chez nous; la balance dut s'expatrier... ou n'est pas née... Et, il est fort possible que pour les peuples comme pour les individus, il est des péchés d'omission qui se paient tôt ou tard.

Pour ceux qui, ayant l'usage de l'ouïe et de la vue, et la faculté d'observer, regardent ce qui se passe chez nous, plusieurs faits frappent leurs yeux et leur esprit. C'est que, collectivement, nous sommes pauvres, dans un pays riche; c'est que, pour des douzaines de milliers, nous n'avons plus la volonté de travailler, nous avons le goût de la dépense exagérée, même pauvres, nous plaçons notre capital ailleurs; c'est que, collectivement, nous sommes d'un désintéressement cynique pour nos biens communaux et nous verrions avec indifférence l'Etat se ruiner, nous ruiner, du moment que nous pourrions peut-être y gagner quelques dollars individuellement; c'est que cette façon d'agir nous a conduits à l'impossibilité d'établir nos propres enfants dans notre pays vide de population, — soit que nous n'ayions pas le moyen ou que nous ne voulions pas ouvrir des chemins dans les territoires de bonne terre inculte, ou encore que nous ayons donné ou vendu ces terres comme Esau vendit son droit d'aînesse, — et pour des douzaines de milliers, sans travail, incapables de nous établir, nous en sommes venus à croire que l'Etat est obligé de nous faire vivre, de nous vêtir, de nous loger, de nous fournir de chaleur et même d'amusements.

Panem et circenses, disaient les Romains de la décadence.

Dans des douzaines de milliers de familles chez nous, n'en sommes-nous pas là?

La situation est-elle désespérée? Non! si nous le voulons! Si nous nous décidons à faire exactement le contraire de ce qui nous a conduits là où nous en sommes.

Pour sortir du cloaque où nous nous débattons, il faudrait mettre en pratique quelques-uns des conseils que nous donnait le député de Labelle à la dernière session, quand il disait:

"Ne négligeons pas les petites économies. Le grand défaut des pays neufs, comme des nouveaux riches, des parvenus, c'est de dédaigner les modestes revenus et la petite épargne.

"... dans les jours que nous traversons, toute administration, tout individu, depuis le gouvernement fédéral jusqu'au plus humble laboureur, au plus pauvre ouvrier, devrait se préoccuper constamment des petites choses, des petites économies, des moindres sources de revenu".

Si à l'économie ainsi recommandée, nous voulons bien nous livrer au travail intelligent de reconstruction économique, nous ne reprendrons pas tout ce que nous avons volontairement perdu, peut-être, mais nous pourrions au moins arriver à nous suffire, à établir nos enfants chez nous et à refaire des citoyens utiles d'une foule de gens, qui, présentement, sont une charge écrasante pour l'Etat, une tache sur le blason de la nationalité et une page sombre de notre histoire contemporaine.

Que le mot d'ordre pour l'année nouvelle soit donc: Travail! travail intelligent, travail persévérant, travail en coopération, travail de réorganisation économique, travail de solidarité nationale, travail du coeur, de l'intelligence et de la volonté.

J.-E. LAFORCE
Radio, CKAC, 5 janv., 1935.

Il n'y a rien que la volonté humaine ne désespère d'atteindre par l'action libre de la puissance collective des individus. — De Toqueville

NOUVELLES D'AUTREFOIS

IL Y A 35 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 25 janvier 1900:

— M. Godfroy Langlois, rédacteur en chef de la Patrie, a épousé mercredi, le 24, Mlle Marie-Louise Hirbour.

— M. le notaire F.-P.-E. Petit a été réengagé par la fabrique comme maître de chapelle et M. C.-E. Marchand a été nommé organiste.

— Environ 3,000 personnes ont assisté à la première messe chantée dans notre nouvelle église, dimanche dernier.

IL Y A 30 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 26 janvier 1905:

— D'après le recensement de 1901, le nombre des sauvages dans la Puissance est de 93,319 dont 25,593 dans la Colombie-Britannique, 19,666 dans l'Ontario, 35,758 dans le Manitoba et les Territoires et 12,272 dans les autres provinces.

IL Y A 25 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 28 janvier 1910:

— Etat de la Caisse municipale à la fin de décembre 1909: balance en caisse le 31 décembre: \$8,691.55.

IL Y A 10 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 23 janvier 1925:

— Le 26 du courant, la cour criminelle s'est ouverte pour la première fois dans le palais de justice de Saint-Jérôme, depuis que notre ville est devenue le chef lieu du district de Terrebonne. L'honorable J.-P. Cousineau préside cette session.

— M. L.-L. Legault, avocat, a été élu par acclamation, maire de Lachute.

— M. Gaëtan Valois, de Lachute, a obtenu un 2ème prix dans un concours de poésie organisé l'été dernier par la Société des Poètes du Canada.

IL Y A 5 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 24 janvier 1930:

— Mlle Camille Bernard donnait mardi dernier une conférence intitulée "Du Classique au Jazz". Elle était accompagnée de Mme Bruno Préfontaine.

— La vente du timbre de Noël a rapporté cette année la somme de \$148.05.

— Le 20 janvier, à 2 heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, l'ouverture officielle de la Cour du Recorder. Mtre Jos. P.-Bélair a été assermenté comme recorder et M. Emile Martin, comme greffier de cette cour.

IL Y A 20 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 22 janvier 1915:

Par la mort du professeur Guillaume Couture, survenue le mercredi 15 janvier, non seulement Montréal mais le Canada tout entier perd un de ses musiciens les plus distingués.

— M. Camille de Martigny, candidat à la mairie, a ouvert son comité dans la salle publique attenante à l'hôtel Gravel.

— On annonce que M. Joseph Beaulieu se présentera, à la prochaine élection dans notre comté, comme candidat indépendant.

IL Y A 15 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 23 janvier 1920:

— Des listes circulent dans la ville dans le but de recueillir des souscriptions pour l'érection d'un monument sur la tombe de sir Wilfrid Laurier.

— Une friction existe entre M. Lesage, chef de police et de pompiers, et le sous-chef Jos. Harvey qui voudrait se voir confier la direction complète du département du feu.

Les conditions s'améliorent au Canada

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, passe l'année 1934 en revue et estime qu'il y a amélioration dans plusieurs domaines.

NOTRE rétablissement économique, à la suite de la catastrophe qui s'abat sur le monde entier en 1929 et 1930, a suivi une marche bien différente de tout ce qui a pu se produire jusqu'ici chez nous dans ce domaine. Cette fois, il s'agit d'une lente reconstruction et que nos activités économiques s'adaptent graduellement à des conditions qui ont changé d'une façon radicale et permanente. Ce qui se produit aujourd'hui au Canada n'est pas, à mon avis, le commencement d'une période de prospérité excessive, mais bien un relèvement régulier, offrant des caractéristiques encourageantes de stabilité.



M. E. W. BEATTY, G.R. Il me semble que nous sommes en train de passer d'une période de prospérité excessive, mais bien un relèvement régulier, offrant des caractéristiques encourageantes de stabilité.

Ce serait là, sans doute, un bien meilleur relèvement régulier, offrant des caractéristiques encourageantes de stabilité. Ce serait là, sans doute, un bien meilleur relèvement régulier, offrant des caractéristiques encourageantes de stabilité. Ce serait là, sans doute, un bien meilleur relèvement régulier, offrant des caractéristiques encourageantes de stabilité.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions. Si ce projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

Le très important problème de nos chemins de fer a été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une attention croissante de la part du public, et j'ai la conviction que le projet de solution, par une administration unifiée des deux grandes compagnies, a fait des progrès marqués depuis quelque temps. On constate, dans tous les milieux, que le public est de plus en plus porté à étudier la question dans ses prévisions.

HAUTE QUALITÉ SERVICE RAPIDE PRIX RAISONNABLES

C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.

Nous mettons au-dessus de tout autre le désir de bien servir nos clients.

Notre matériel moderne et notre personnel expérimenté nous permettent d'assurer la plus entière satisfaction.

Quelle que soit l'importance de votre commande, elle recevra la plus grande attention.

Si vous ne pouvez venir, nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera l'occasion de comparer nos prix et la qualité de nos travaux.

Cie de Publication de St-Jérôme Ltée
316, rue Saint-Georges Tél. 344 Saint-Jérôme

Grande assemblée pour l'organisation de la Caisse Populaire

Le lundi, 28 janvier, à 8 heures du soir, à la salle paroissiale, sous-sacristie

Cette assemblée est spécialement pour les ouvriers et ouvrières de la ville de Saint-Jérôme et sous le patronage de Monsieur le Curé et de la Chambre de Commerce.

Les Caisses Populaires ont été fondées le 6 décembre 1900 et elles sont régies par les Statuts de Québec 1906, chapitre 23.

Les Caisses Populaires sont administrées par un conseil d'administration, une commission de crédit, une commission de surveillance avec un président et un vice-président, un gérant et un aumônier et sont inspectées par des officiers du gouvernement de Québec.

Les plus hautes autorités civiles et religieuses de la province recommandent et encouragent fortement l'établissement des Caisses Populaires, tout comme le font certains pays, la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et autres pays où des centaines de milliers de Caisses Populaires fonctionnent depuis longtemps avec partout des résultats merveilleux.

Pour être sociétaire il faut payer dix sous d'entrée et s'engager à déposer \$5.00 à \$200.00 dans le courant de l'année, selon qu'on le veut bien et suivant ses moyens financiers.

Seuls les sociétaires peuvent déposer et en prêter des Caisses Populaires. Toujours ce sont les sociétaires qui élisent des officiers de confiance et qui l'ont pour administrer les Caisses Populaires.

Gardons notre argent chez-nous, devrait être le mot d'ordre des citoyens de Saint-Jérôme afin de l'utiliser pour nos besoins, c'est-à-dire l'union du capital pour s'aider mutuellement.

Les Caisses Populaires dans la province de Québec ont prêté \$61,458,303.00 de 1915 à 1932, savoir: à 12,363 personnes en 1932.

Seul le gérant des Caisses Populaires est payé pour ses services, après les profits nets réalisés des revenus.

Tout sociétaire des Caisses Populaires doit avoir un intérêt commun pour le succès de cette oeuvre sociale.

La Caisse Populaire de Saint-Jérôme n'aura pour sociétaires que des citoyens, hommes, femmes et enfants catholiques de Saint-Jérôme.

Venez nombreux, Mesdames et Messieurs, pour vous renseigner sur l'opportunité et la nécessité de contribuer par vos épargnes, à établir une Caisse Populaire progressive dans Saint-Jérôme; tous serez fiers des résultats obtenus.

J.-W. CYR, Président de la Chambre de Commerce

LE COIN MUSICAL

LES FUSILLIERS MONT-ROYAL A SAINT-JEROME

Mardi dernier, au théâtre Rex, des jérômien ont allés applaudir le corps de musique des Fusiliers Mont-Royal, sous la très habile et très savante direction du capitaine J.-J. Goulet, chevalier de l'Ordre de Léopold et officier d'Académie, et dont la réputation de musicien émérite est universelle.

Malheureusement le théâtre n'était pas assez rempli et on a manqué un très beau concert, exécuté d'une manière parfaite. Plusieurs personnes craignaient que l'acoustique fut complètement contraire à une fanfare. Il n'en fut rien cependant et de tous les coins de la salle l'audition était très bonne.

Les Fusiliers Mont-Royal n'ont pas exécuté seulement de la musique militaire, mais aussi et très brillamment de la musique de concert, dont cinq compositions du capitaine J.-J. Goulet lui-même, de savante facture et d'inspiration mélodieuse et variée.

J'aimerais avoir le talent et la compétence d'un Dufresne ou d'un Valois pour féliciter comme il convient les Fusiliers Mont-Royal et leur habile directeur.

Qu'il me suffise de mentionner que la salle entière ne s'est pas lassée d'applaudir et de "rappeler" les musiciens et c'est avec un regret non dissimulé que nous avons vu finir un concert qui, nous l'espérons, sera suivi de beaucoup d'autres. Je connais maints jérômien et jérômiennes, qui, ayant eu peur d'une acoustique défectueuse, regrettent énormément d'avoir manqué une soirée d'une si belle tenue musicale et souhaitent revoir les Fusiliers Mont-Royal dans un prochain concert.

Le corps de musique a interprété: Richelieu, marche de N. Boisvert; In a Persian Garden, fantasia de A. Kotelbey; La Muette de Ports-

ci de D.-E. Auber; Marquissette, menuet de J.-J. Goulet; Suzanna, tango de J.-J. Goulet; Danses hongroises Nos 5 et 6, caractéristique de J. Brahms; Cortège Etincelant, allégo de F. Popy; Danse des Heures, extrait de la Gioconda de A. Ponchielli; Les deux frères, duo pour cornet de G. Gadenne; Miroir de l'Opéra, sélection de Th. Bidgood; La Canadienne, patrouille de J. Slatter; et en rappel, le morceau tant bissé des jérômien lors du Centenaire, "Cheerio", deux mouvements d'une Suite Espagnole de Fulton, Marche Militaire "Le Prince Albert de Belgique", par J.-J. Goulet.

Mlle Simonne Quesnel, douée d'une très jolie voix de soprano, a interprété "Sur la mer calme" (de l'Opéra Butterfly) de Puccini et "Girotonna" de Sibella. Mlle Blanche Larrivière était au piano d'accompagnement.

Mme Annette Quesnel-Danis a interprété "Chante, violon, chante" et "Ninon, valse". Mlle Simonne Quesnel l'accompagnait au piano.

Son honneur le maire Emmanuel Bertie, présent à cette audition musicale, remercia M. Goulet et ses musiciens et rappela que tous ils avaient pris une part active et brillante à la célébration du centenaire de notre ville. M. Bertie rappela aussi que Saint-Jérôme a, jadis, eu une fanfare qui eut son heure de célébrité et souhaita que l'effort que fait M. Goulet en faveur de la bonne musique soit récompensé. M. Bertie déplora le fait que des circonstances incontrôlables aient empêché un grand nombre de jérômien de venir applaudir le corps de musique des Fusiliers Mont-Royal.

M. Goulet, en quelques mots bien choisis, remercia M. Bertie et nous assura du bon souvenir qu'il a toujours gardé de Saint-Jérôme, alors qu'il y a quarante ans il fut appelé à venir visiter le docteur Prévost, fondateur d'une fanfare à Saint-Jérôme et plus récemment quand il fut appelé à venir donner à Saint-Jérôme les cours de solfège institués par le gouvernement et qui viennent d'être si malheureusement discontinués, pour quelques mois du moins. M. Goulet exprima, en terminant, l'espoir qu'il pourra revenir

sous peu, dans une ville qu'il apprécie beaucoup. Pourquoi faut-il que de si belles choses aient une fin ?

CHANTAL

NECROLOGIE

FEU MME ADRIEN LORRAIN

Mardi dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Adrien Lorrain, (née Léonide Guénette), décédée le 19 janvier dernier, après une longue maladie, à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, âgée de 59 ans, 9 mois et 10 jours.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Saint-Jérôme. Officiait M. l'abbé René Desjardins, assisté de MM. les abbés Adrien Robillard et Paul Labelle comme diacre et sous-diacre.

Mme Lorrain laisse dans le deuil, son époux, M. Adrien Lorrain, marguillier, de la Côte Double; trois fils, MM. Camille Lorrain, entrepreneur, de Saint-Jérôme, Joseph Lorrain, de Côte Double, et Arthur Lorrain, de Rimouski; deux filles, Mlle Julia et Olive; un frère, M. Adolphe Guénette, de Montréal; une bru Mme Camille Lorrain (Jeanne Lajeunesse).

Plusieurs beaux-frères et belles-sœurs: Mme Adolphe Guénette, MM. et Mme Adrien Rochon, de Saint-Jérôme, Charles Lorrain, de Saint-Jérôme, Michel Desjardins, de l'Annonciation, Mmes Vves Wilfrid Guénette, de Montréal, Jos. Guénette, de Saint-Janvier, Jérôme Guénette, de Saint-Jérôme. Mme Gosselin, de Montréal; une cousine, Soeur Marie-Victoire des SS. de la Providence, Lachine, et Révérend Père Pierre - Baptiste Charbonneau, franciscain, en mission au Japon, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Rochon, maire de la paroisse, Janvier Corbeil, Napoléon Beauchamp, Jos. Labelle, Félix Corbeil fils.

Les porteuses Mmes Henri Desjardins, Félix Corbeil, Josaphat Rochon, Janvier Corbeil, Aristide Beauchamp.

Le convoi funèbre était précédé de la bannière des dames de Sainte-Anne qui portaient Mmes David Roy et Ménéssippe Filion, accompagnées de MM. Napoléon Beauchamp et Ménéssippe Filion.

Conduisaient le deuil, le mari de la défunte, M. Adrien Lorrain, ses fils Camille, Joseph et Arthur, ses beaux-frères, MM. Adrien Rochon et Charles Lorrain, Michel Desjardins, ses neveux Eugène Rochon, Ernest Rochon, Auguste Lorrain, et autres.

Le 24 janvier dernier a été inhumée Mme Napoléon Lalonde, née Anna Renaud, de la Rivière à Gagnon. La défunte était âgée de 71 ans.

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE

Samedi et dimanche prochain, l'amusante opérette française filmée: "Un peu d'amour". Film amusant et gai, mettant en vedette les principaux acteurs français de l'heure, il plaira assurément à tous les amateurs de cinéma français. Des nouvelles, une comédie et au-

tres films courts complètent le programme. Il y a une représentation le dimanche après-midi.

Le mercredi et le jeudi, la direction présente les meilleurs films du cinéma américain et un programme aussi varié que choisi.

A L'ARENA SAINT-JEROME

LIGUE INDUSTRIELLE

A la suite d'une décision prise à sa dernière assemblée, la Ligue Industrielle de Hockey a donné mardi soir dernier, sa dernière séance avant une série de détail pour le championnat, laquelle sera annoncée plus tard. Il est regrettable de voir rentrer si tôt sous leur tente des joueurs qui avaient su intéresser beaucoup le trop petit nombre de spectateurs qui assistaient aux joutes chaque semaine.

La seule punition majeure fut infligée à Benoit au cours de la partie contre le Collège, jeudi dernier. Ce dernier a insisté auprès de l'arbitre pour avoir vingt minutes mais malheureusement il ne restait que dix minutes à jouer. "Ben" méritait bien l'expulsion... d'après ceux qui ont entendu son petit comptement à Mre Barrette.

Husereau a donc fini la saison en tête des compteurs de la ligue. Il mérite cet honneur et il a droit à toutes les félicitations. Encore mardi soir, malgré toute l'attention, qu'il a reçue de la part des joueurs du "Regent", il a réussi à compter deux autres superbes points.

La palme des gardiens de buts revient à Bessette du Regent. Il s'est laissé déjouer 10 fois en 7 parties. Le titre de "bad-man" va à Benoit qui a passé 22 minutes en compagnie du chronométrateur Gauthier. Poirier du Regent peut être appelé le gentilhomme de la ligue; il figure au sommet de la liste des compteurs sans avoir goûté une seule minute de punition.

Jos. Beauchamp du "Dominion" a joué la partie de sa vie mardi dernier. Il a compté deux points et fourni une assistance pour finir en tête de son club comme compteur. Dommage que la saison soit finie pour lui; sa "Royal-pass" commençait à fonctionner.

Le Regent n'a donc pas connu la défaite cette année, par conséquent il peut être considéré comme l'aspirant logique à la coupe de M. Alfred Lapointe. Le détenteur actuel aimerait pourtant bien mieux la voir aller aux Chevaliers... !!

Voici la position finale des équipes ainsi que le tableau des dix premiers compteurs de la ligue.

G. P. N. Pr. Ctre. Pts.	1	2	3	4	
1 Regent	7	0	0	29	14
2 C. de C.	3	3	1	25	21
3 Collège	2	5	0	13	20
4 Dom.	1	5	1	13	29

LISTE DES COMPTEURS

Pts. Ass. Tot. Pun.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Husereau	12	2	14	2						
2 Labelle G.	10	2	12	10						
3 Lavigne	5	7	12	6						
4 Filion	1	10	11	4						
5 Poirier	4	6	10	4						
6 Campeau	6	1	7	2						
7 Côte Adj.	4	3	7	2						
8 Benoit	2	5	7	22						
9 Beauchamp	4	2	6	6						
10 Beauchamp	4	2	6	4						

Parties de jeudi 17 janvier 1935: Dominion 3 — Regent 8
Chevalier de Colomb 6 — Collège 2
Parties de jeudi 22 janvier 1935: Collège 2 — Dominion 5
Regent 3 — Chevalier de Colomb 2
Arbitres: Barrette et Raymond.
Chronométrateur: C. Pelletier.

SAINTE-THERESE

Le hockey est en vogue cette saison, et la direction de l'Aréna Blainville nous a offert cette semaine plusieurs joutes fort intéressantes. Mardi soir, les "hommes mariés" ont rencontré les "célibataires" dans une joute fort typique, devant une assistance de plusieurs centaines de personnes. Inutile de dire que les "hommes mariés" ont baissé pavillon. Il serait question, et la demande en sera faite ces jours-ci, à l'effet d'organiser entre les Chambres de Commerce de S.-Jérôme et de Ste-Thérèse une série de deux joutes de hockey qui, réunissant des joueurs qui ont perdu leurs jambes, seraient franchement amusantes.

Le banquet de la Chambre de commerce aura lieu, jeudi soir, le 31 courant, sous la présidence de

M. J.-A. Vermette, président. M. J.-W. Cyr, président de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, y assistera, et portera la parole ainsi que MM. J.-A. Vermette, C.-Henri Robillard, maire, Louis-H. Hébert, président du comité d'organisation, Lionel Bertrand, secrétaire, etc. Un programme musical a été préparé et un orchestre fera les frais de la musique. L'occasion sera fournie aux membres d'entendre Mme De-carie-Dubuc, talentueuse cantatrice térésienne.

Le Conseil de Ville a reçu samedi soir, lors de son caucus bi-mensuel, une délégation des bou-chiers térésiens qui ont soumis au corps municipal quelques suggestions concernant le règlement du marché.

Les chômeurs de notre ville travaillent actuellement à l'enlèvement de la neige dans les rues de la ville. Ces travaux joints à ceux que procurent les diverses industries locales permettront à toutes nos familles de traverser l'hiver sans trop de difficultés. Et pour le printemps, plusieurs travaux tant municipaux que provinciaux sont annoncés.

M. Adrien Charron, employé de la maison J.-B. Waddell, se remet rapidement d'une blessure qu'il s'est faite à la tête, au cours de la semaine dernière, alors qu'il a glissé hors de la voiture de livraison, qu'il conduisait. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

septembre 1919, Mgr Bruchési alors en visite pastorale à Saint-Jérôme alla visiter la famille éprouvée et ce jour-là la faveur suprême fut accordée: M. Gauthier serait prêtre. Tour à tour, il reçut le sous-diaconat, le diaconat, et enfin la prêtrise, le 12 octobre, dans la basilique de Montréal. Pendant un mois, il a pu dire la messe chez lui, transformant cette demeure en un temple qu'il a sanctifié à jamais.

Mais le mal faisait toujours des progrès et tout annonçait une fin prochaine. Enfin, le 26 janvier 1910, à midi, il levait le main pou

bénir son père, sa mère, ses frères et ses soeurs et, à trois heures, il rendait sa belle âme à Dieu.

Mgr de la Durantaye, vicaire général du diocèse et son ancien curé, a prononcé un éloge funèbre digne de lui; ceux qui l'ont entendu n'ont eu qu'une voix pour faire écho à ses éloquentes paroles.

Nelson Roy, de Saint-Rémi, accusé d'assaut indécent, a été trouvé coupable d'assaut simple et a été condamné à \$50.00 d'amende et à défaut de paiement à deux mois d'emprisonnement.

LIGUE DES QUILLES INDUSTRIELLE

LE 21 JANVIER 1935

REGENT	DOMINION RUBBER
K. Perry 126 128 150 — 404	Therrien 101 121 101 — 323
Tessier 132 104 142 — 378	Robert 91 121 98 — 310
Payer 155 113 119 — 378	Flether 92 106 115 — 313
S.-Michel 113 117 86 — 313	Blain 118 99 126 — 343
526 462 497 — 1485	402 447 440 — 1289

Regent gagne 3 parties.

C. DE COLOMB	C. P. ROLLAND
Boudreau 137 104 173 — 414	Brisson 152 133 106 — 391
Franceour 116 107 117 — 340	S.-Pierre 101 150 78 — 329
Fortier 116 107 117 — 340	Desjardins 139 96 95 — 330
Pitt 90 165 100 — 355	Laforee 125 118 132 — 375
Dugas 118 166 110 — 394	Beauchamp 93 121 114 — 328
565 646 644 — 1855	610 618 525 — 1753

C. de Colomb gagne 2 parties. C. P. Rolland 1 partie.

15^{EME} ANNIVERSAIRE

Le 26 janvier prochain marquera le 15^{eme} anniversaire de la mort de l'abbé François-d'Assise Gauthier, fils de notre estimé concitoyen, M. J.-Georges Gauthier.

Ses premières années s'écouleront paisiblement au foyer paternel. En septembre 1907 le jeune François d'Assise entra au petit Séminaire de Sainte-Thérèse. En 1914, le mal qui l'a conduit au tombeau faisait son apparition et il dut se reposer toute une année. En 1915, il reprenait ses études, mais avec quelles difficultés! Ses professeurs et ses condisciples, quatre ans durant, furent témoins de la lutte héroïque qu'il a soutenue, souffrant et travaillant quand même. En 1919, il dut s'avouer vaincu, mais vaincu avec honneur. En mars il quittait le collège, disant adieu avec chagrin au rêve qu'il avait caressé depuis son enfance: devenir prêtre. Il était résigné; il pria et ses parents avec lui. Dieu les exauça.

Bien des obstacles s'opposaient à l'ordination du jeune lévite. En

ASSEMBLEE

— DE —

l'Action libérale nationale

à l'Hôtel-de-Ville

SAINTE-AGATHE

Dimanche 27 janvier 1935

à 3 h. 30 p. m.

Venez entendre Paul Gouin et ses principaux lieutenants qui vous exposeront les réformes politiques préconisées par l'Action Libérale Nationale.

Les dames sont cordialement invitées.

STRANCES MYSTIQUES

Mon Souvenir, donnant la main à mon Regret,
d'un pas que rend tremblant le faux tour des années,
s'en va dans le jardin funéraire et secret
où mon Passé repose entre les fleurs fanées.

Dans le secret jardin de mon âme, parmi
les débris d'une fête autrefois si jolie,
mon Souvenir avec le Regret son ami
ne trouvent que l'automne et sa mélancolie.

Et, tandis qu'autour d'eux les feuilles tombent dru,
le chant du vent, le noir du soir, la peur de l'heure
étroitement, dans le deuil du bonheur disparu,
mon Souvenir qui songe et mon Regret qui pleure!

Lucien RAINIER

"Avec ma vie"



QUAND MARCEL RAYMOND SIGNA SON ENGAGEMENT AVEC LE CANADIEN IL ETAIT MINEUR. CE FAIT N'EST PAS UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU HOCKEY MAIS IL EST CEPENDANT TRES RARE.

PAUL MARCEL RAYMOND
FORME AVEC MCGILL ET CRUTCHFIELD LA LIGNE DITE "COLLE-GIALE" DE LA N.H.L.

AVEC UN PEU D'EXPERIENCE RAYMOND PRENDRA ASSUREMENT PLACE PARMI LES ETOILES.

MARCEL AVEC SES 142 LIVRES ET SES 5 PIEDS ET 7 POUCES PROUVE QUE LA VALEUR DE L'ATHLETE NE REPOSE PAS UNIQUEMENT SUR LA TAILLE.

Tél. Bureau 245 Rds. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
 AVOCAT
 Samedi et dimanche à
 Sainte-Agathe
 289, LABELLE — ST-JEROME

Assurances Générales
 Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
 au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
 Gérant de district — District manager
 178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme
 Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
 ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant
 Confédération Life Ass.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles
MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL
 IVRY NORD
 Téléphone 172-r-11

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

L'ASSOCIATION CHORALE
 — A l'occasion de son prochain concert qui aura lieu soit le 12 ou le 19 février prochain, l'Association Chorale publiera un programme fort intéressant, comprenant l'histoire de la Chorale durant ces dix premières années et il est certain que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique à Saint-Jérôme seront heureux d'en posséder un exemplaire.
 Parmi les pièces au programme il y aura un groupe de trois vieilles chansons françaises: "Pierrot revenant du moulin", "Trois jeunes tambours", "J'ai perdu ma femme". Ces trois chansons sont harmonisées d'une façon fort brillante et leur exécution intéressera sûrement.

L'ACADEMICIEN
 — Nos jeunes du Cercle de la Durantaye préparent avec ardeur la soirée de comédie et de musique qu'ils donneront mercredi prochain, le 30 janvier.
 Les billets s'enlèvent rapidement et nul doute que cette soirée comptera dans les annales du Cercle tant par la perfection de l'exécution que par le succès obtenu, car tous les membres rivalisent de zèle et de travail.
 Encouragements nos jeunes dans l'effort qu'ils font et qui ne nous est pas indifférent.

MARIAGE
 — Le 19 janvier dernier, à 10 heures, M. l'abbé Donat Bourassa, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, bénissait le mariage de son frère, M. Rémi Bourassa, fils de feu Edouard Bourassa et de Méline Dupras, de Sainte-Thérèse, avec Mlle Béatrice Laflamme, de Saint-Jérôme, fille de Euchariste Laflamme et de Joséphine Allard, décédée.

A L'ARENA
 — Dimanche dernier, le Saint-Jérôme a annulé une partie de goutte jouée contre le Délorimier. C'était la première fois que le Délorimier jouait contre le Saint-Jérôme sur le "terrain" de ce dernier.
 Nous aurons, dimanche prochain, la visite du Villéray.
 Ce soir, vendredi, le Saint-Jérôme reçoit la visite des Chevaliers de Colomb, de la Ligue Commerciale de l'Est de Montréal.

REMERCIEMENTS
 — Les Dames Patronnesses du Dispensaire Antituberculeux de Saint-Jérôme remercient bien sincèrement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à leur oeuvre en encourageant la vente du Timbre de Noël soit par l'annonce, le travail zélé ou la contribution généreuse.

— Etaient de passage à Saint-Jérôme, mercredi dernier, MM. Paul Lahaie, O. Bourgault, Dr E. Lalonde et M. J. Desjardins, hôtelier, tous de Lachute.

— MM. J.-V. Léonard, notaire, Léopold Nantel, avocat, Dr Guillaume Latour, MM. J.-H. Bourdreaux, Athanase Allard, Albert Charbonneau, Horace Limoges, Jules Raymond, Albert Thinel, Charles Aubry, A. Dufresne, Uric Poirier, de Saint-Jérôme, accompagnés du Dr Deschambault, J.-L. Blanchard, MM. Durocher, J. Dubois, de Sainte-Thérèse, sont allés, mercredi dernier, entendre le discours qu'a prononcé à la salle Atwater, à Montréal, le premier ministre du Canada, l'honorable R.-B. Bennett.

— De passage à Sainte-Agathe dimanche dernier, M. et Mme Jacques Leclair en visite chez M. et Mme René Leclair.

— A Sainte-Agathe, le 19 janvier 1935, M. et Mme René Leclair (née Marie-Anne Bélec) une fille baptisée Marie-Marthe-Claudette. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Boivin, oncle et tante de l'enfant; porteuse Mme Onias Boivin, sa cousine.

MEDECINS-VETERINAIRES
Dr Rosaire Gauthier,
 D. M. V.
 Rue Saint-André
 Tél. 32 TERREBONNE

Dr Charles-A. Gauthier
 D. M. V.
 261, De Villemure
 Tél. 301 SAINT-JEROME

(Suite de la première page)
 teur R. Boulet jouissait d'une réputation internationale.
 Il fut président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, président du bureau de direction de l'Union Médicale de Montréal de 1900 à 1927; membre de la Société d'oto-rhinologie de France; ex-chef de la clinique ophtalmique à l'Hôtel-Dieu; membre de l'American College of Surgeons et un des membres les plus dévoués de l'association des médecins de langue française de l'Amérique du nord.
 Il aimait les voyages et avait parcouru presque toutes les parties du globe, mais le pays qu'il préférait était la France.
 Libéral en politique, il avait été vice-président du Reform Club, de Montréal.
 Le docteur Rodolphe Boulet connaissait et aimait la région du Nord où il venait souvent, pendant ses vacances, il y a trente ans, à Villebois, petite et charmante villa de feu le docteur Paul-Emile Prévost, dont il fut l'ami intime.
 Le docteur Boulet était l'un des rares survivants d'une pléiade de Canadiens-français qui constituaient à Montréal, il y a quarante ans, une jeunesse studieuse et brillante.
 Il laisse un frère, M. J.-S. Boulet, d'Outremont, et deux sœurs, Joséphine, Mme J.-A. Renaud, et Laure, Mme J.-B. Leprohon, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Saint-Aubin acquis par la ville pour arrérages de taxes, qu'aucune machinerie se trouvant dans l'immeuble lors de la vente ne devra en être enlevée parce qu'elle fait partie de la bâtisse.
 La séance du conseil était présidée par son honneur le maire Emmanuel Bertie, maire, et MM. les échevins A. Filion, A.-C. Huot, G. E. Hamel, L. Girardeau, A. Vaillancourt et J.-A. Lessard étaient présents.

CONSEIL MUNICIPAL
 A la dernière séance du conseil, il a été décidé de demander au département de l'agriculture de Québec si la Ville de Saint-Jérôme pourrait profiter de l'offre de ce département qui fournit les grains de semence sur demande, dans le but d'encourager et d'aider la culture. Il y a dans notre ville, beaucoup de terrains vacants et de terrains disponibles à proximité des résidences qui pourraient être utilisés avec avantage comme jardins potagers.
 On a permis à l'Association Chorale d'installer, à ses frais, des gradins dans la salle du poste de police, gradins qui devront être faits par sections, de manière à être facilement enlevés.

LA REQUÊTE DES BÛCHERONS
 La requête des bûcherons de faire augmenter les prix pour le bûchage du bois à la corde n'a pas été accordée, mais l'échevin A.-C. Huot, président de la Voirie, a été autorisé à faire transporter les bûcherons entre la ville et le lieu de leur travail.
 M. J.-D. Pilon ayant refusé l'offre de \$250.00 que lui a faite la ville pour dommages subis par le refoulement de l'égout dans sa cave, le Conseil a décidé de maintenir cette offre de \$250.00 et de rejeter toute autre demande de M. Pilon.
 M. C.-E. Marchand a été chargé de réclamer par lettre certains montants dus par certaines personnes et, après rapport au Conseil du résultat de cette première démarche, des procédures seront prises. Une trentaine de comptes considérés comme mauvaises dettes et non recouvrables pour causes diverses, comptes passés d'us ou prescrits, seront déduits des livres.
 Des mesures seront prises pour que l'amoncèlement des glaces à la digue de la manufacture Duran & Saint-Aubin, maintenant propriété de la ville, ne cause plus d'obstruction au libre cours de l'eau de la rivière.
 La ville a avisé M. Mayer qui demandait l'autorisation de prendre possession de certaines machineries dans l'immeuble Durant et

LA TAXE ET LA SURTAXE D'AMUSEMENT
 pour le concert des Fusiliers Mont-Royal a rapporté la somme de \$9.08.
 A l'arena de Saint-Jérôme pour la semaine du 16 au 20 janvier, la taxe et la surtaxe se sont élevées à la somme de \$76.33.

PERDUE — Plume-fontaine Ever-sharp, couleur noir et drab, à 8 faces. Récompense à qui la rapportera au bureau de L'Avénir du Nord.

LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL
 — William Bonneau, qui a subi son procès aux assises pour fabrication de preuve, a été trouvé coupable par le jury.
 Bonneau aurait, de concert avec Jos. Pépin, déposé près de la maison de Eugène Thomas, de Saint-Rémi d'Amherst, et en arrière des dépendances de M. Louis Pépin, au même endroit, des bidons d'alcool frelaté, de manière à faire accuser ces personnes d'être en possession d'alcool de contrebande.
 De retour à Saint-Jérôme, Bonneau télégraphia à la police fédérale d'Ottawa, qui lui avait promis un pourcentage sur les causes qui pourraient être faites grâce à ses informations, qu'il avait découvert des "causes" à Saint-Rémi.
 Trois détectives se rendirent à Saint-Rémi et trouvèrent effectivement la boisson à l'endroit que Bonneau leur avait indiqué. Ils constatèrent cependant que les choses semblaient "louches" et ne firent pas de cause contre Thomas et Pépin, mais firent part de leurs soupçons à la police provinciale qui fit enquête.
 L'enquête prouva que c'était une "affaire montée" et six mois plus tard, Bonneau et Pépin étaient arrêtés.
 Le procureur de Bonneau, Me Hermann Barrette, informa immédiatement la Cour qu'il porterait cette cause en appel.
 Après avoir délibéré dix minutes, le jury trouva Jos. Pépin coupable lui aussi de fabrication de preuve. La sentence sera prononcée à la fin du terme.
 — Paul Demers, accusé d'avoir intentionnellement déchargé une arme à feu dans la direction de son cousin par alliance, Jos. Amico, et de l'avoir effectivement blessé, a été trouvé non coupable par le jury.
 Demers, en rendant témoignage, affirma qu'il n'avait pas vu son cousin, qu'il n'avait aucune animosité contre lui, et que de plus, Amico était à 186 pieds de lui de l'autre côté d'une mare où ils chassaient le canard.
 Demers se doutait d'autant moins que Amico était de l'autre côté de la mare, qu'il avait déjà demandé, en entendant craquer des branches, si quelqu'un se trouvait là. Amico ne jugea pas à propos de répondre et de donner signe de vie.
 Demers le blessa alors que, visant un canard qui se levait de l'eau, il manqua le canard et les plombs allèrent se perdre dans les joncs et les herbes où était caché Amico, et le blessèrent.
 — Aldégo Prud'homme, condamné le 20 décembre dernier, par l'honorable juge Ls Loranger à 4 ans de pénitencier pour séduction d'une jeune fille de 17 ans, a décidé de porter sa cause en appel. Un avis à cet effet a été signifié au procureur de la Couronne.
 — Paul Thomas, de Saint-Rémi d'Amherst, accusé d'avoir falsifié un chèque que lui avait remis l'International Paper pour son travail et d'avoir obtenu \$108.71 au lieu de \$8.71 a été acquitté par le jury qui n'a délibéré que 10 minutes.
 Mre Hermann Berrette, procureur de l'accusé, a présenté une motion devant la Cour pour que l'International Paper, qui avait fourni un cautionnement pour que cette cause fut soumise à un jury, à la suite d'un acquittement de la part d'un des deux juges de paix qui présidaient l'enquête préliminaire, paie le mémoire de frais du par Thomas à son avocat. La motion a été accordée.
 — Sofia Smarlak, accusée de tentative de meurtre, a été acquittée par le jury. Sofia Smarlak est une polonaise de Saint-Colomban. On l'accusait d'avoir, le 13 octobre, tiré sur une voisine dans l'intention de la tuer.
 — Olivier Lascelles, alias Jean-Gagnon, 23 ans, chômeur de Hawkesbury, a été trouvé coupable du vol d'un paletot, dans la salle des Chevaliers de Colomb de Lachute.
 — Henri Raby, de Brownsburg, a comparu, le 23 janvier dernier, sur l'accusation de vol de cartouches et de balles à la Canadian Industries Ltd, à Brownsburg, et a plaidé coupable à cette accusation. Il recevra sa sentence le 18 février prochain.
 — Zoël Saint-Denis, de Saint-Joseph du Lac, a été traduit en cour sur l'accusation de recel de balles et de cartouches volées et son enquête préliminaire a été fixée au 1er mars. Saint-Denis a été libéré sous un cautionnement de \$400.00.
 — Sofia Smarlak et Vladek Smarlak, accusés d'assaut avec lésions ont subi leur procès devant les jurés, les 23 et 24 janvier derniers.
 Les Smarlak étaient accusés d'avoir assailli John Spodenok, le 14 octobre 1933. Le jury a rendu un verdict de "non coupable" quand à madame Smarlak et de coupable d'assaut simple quant à Vladek Smarlak.
 Le procureur des Smarlak, Me Camille-L. de Martigny a imploré la clémence de la cour quant à son client et Vladek Smarlak a bénéficié d'une sentence suspendue. Il devra fournir un cautionnement de \$100.00 pour garder la paix durant deux ans, et se présenter devant la cour lorsque requis, pour recevoir sa sentence.

THEATRE REX
 Vendredi et samedi: Gary Cooper, Shirley Temple, Carole Lombard dans *Now and Forever* aussi *Tarzan the Fearless*, épisodes 8, 9 et 10ème — Comédie — Cartoon.
 Dimanche et lundi: Maurice Chevalier, Jeannette MacDonald dans *Merry Widow* — Comédie musicale — News — Cartoon.
 Mardi, mercredi et jeudi: La Cie Paramount présente *President Vanishes* — Comédie musicale — Comédie — Cartoon.

LA CONSTIPATION
 La constipation constitue une des affections les plus communes de l'organisme humain. La régularité dans l'évacuation de l'intestin est recommandée, mais ce besoin physiologique peut varier en fréquence selon les individus. Il est généralement admis qu'une défécation par jour est la meilleure habitude à adopter pour tout le monde.
 La constipation peut quelquefois être attribuée à un état anormal de l'intestin qui nécessiterait des soins médicaux; la plupart du temps, elle est due à de mauvaises habitudes de vie que la bonne volonté et la persévérance auraient tout fait de corriger, redonnant à l'intestin l'exercice naturel de ses fonctions.
 L'habitude régulière de se présenter à la chambre de toilette est un des moyens les plus sûrs de prévenir ou de corriger la constipation. L'on devrait adopter une heure fixe et ne jamais y manquer. Ainsi, une demi-heure après les repas semble être un bon temps car la nourriture absorbée est un stimulant na-

BOIRE DE L'EAU EN QUANTITÉ SUFFISANTE
 est aussi un excellent moyen de prévenir la constipation; on ne boit généralement pas assez d'eau. Un grand verre d'eau pris le matin en se levant favorisera l'évacuation intestinale; l'on devra en prendre aussi entre les repas. Pour plusieurs raisons, les légumes verts et les fruits frais doivent entrer dans le menu quotidien, mais une des principales raisons est qu'ils excitent les mouvements de l'intestin. Dans certains cas, il faut combattre la constipation, mais éviter d'irriter l'intestin.
 A l'habitude régulière et à l'alimentation appropriée, il faut ajouter l'exercice. En effet, l'exercice pris régulièrement chaque jour, faisant fonctionner les muscles abdominaux, est un facteur important dans la prévention et la guérison de la constipation. Une marche d'une heure par jour au grand air est recommandée.
 Nous ne voulons pas terminer sans un mot d'avertissement.
 Les purgatifs ne constituent pas la guérison de la constipation; ils n'apportent qu'un soulagement passager. Tant qu'on n'aura recours qu'aux lavements et aux purgatifs, la constipation subsistera.
 Donc, rien de plus simple ni de plus facile. Prenons l'habitude d'assurer l'évacuation de notre intestin à heures régulières; assurons-nous une alimentation appropriée; prenons chaque jour une marche en plein air. Nous serons sûrs ainsi de prévenir ou de guérir la constipation. Nous savons qu'elle prédispose à la maladie, provoque les maux de tête, diminue les forces, et favorise la fatigue; en somme, c'est un état indésirable. Prenons donc les mesures nécessaires pour éviter la constipation et ayons assez de volonté pour persister dans l'habitude qui s'impose.

SAINT-FAUSTIN
 — Mlle Claire Brunet, est retournée à Montréal après avoir passé le temps des Fêtes dans sa famille. Elle était accompagnée de son frère Hector et de Mlle Eugénie Lanthier.

PETITES ANNONCES
 Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

AVIS — Je désire informer ma nombreuse clientèle et le public en général que je n'ai à Saint-Jérôme ou ailleurs, nulle représentante et nulle employée à mon service, pour la vente des corsets Nu-Bone ou autre marchandise. Je suis la seule représentante autorisée du Corset Nu-Bone à Saint-Jérôme. Mme Alfred Gingras, 246 avenue Parent, Tél. 470. 3-18-1

A VENDRE — Boulangerie bien établie ainsi que bon roulant. Production 1000 gros pains par semaine. Conditions: \$6000 dont \$4000 comptant et balance par paiements faciles. Une vraie chance à celui qui veut s'établir avantageusement. S'adresser à Casier 52, Brownsburg, P. Q. 8-14-12

AGENTS DEMANDES — Pour représenter compagnie d'assurance Vie, Accidents, et Maladie. Territoire exclusif offert. Bonne commission payée. S'adresser à Casier 52, Brownsburg, P. Q. 8-14-12

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

AGENTS DEMANDES
 Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits. Catalogue gratis.
J.-A. RENAUD
 752 Rachel Est, Montréal. 2-25-1

HOMME DEMANDE
 pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avénir du Nord.

MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL
 IVRY NORD
 Téléphone 172-r-11

DR GUY LEFORT
 CHIRURGIEN DENTISTE
 Travail sans douleur
 STE-AGATHE DES MONTS
 Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibault
 AVOCAT ET PROCUREUR
 de la société légale
 Bourassa & Gibault
 STE-AGATHE DES MONTS

GERARD RAYMOND
 AVOCAT
 276 Ouest, rue SAINT-JACQUES
 MONTREAL TEL. PLATEAU 9073

C. A. LORRAIN & FILS
 ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
 Vendeurs autorisés des Autos
Dodge Bros., De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Maintenant paru:
Almanach Rolland 1935
 En vente au bureau de
L'AVENIR DU NORD
 et aux endroits suivants:
 Chez José, 350 rue Labelle
 chez Albert Duclos, 329 St-Georges
 " Raoul Bélisle, 301 St-Georges
 " Alph. Boutin, 178 Labelle
 " Guillaume Cadieux, 274 Labelle
 " Edouard Godard, 676 Labelle
20 cts

L'AVENIR DU NORD est en vente aux endroits suivants:
 "CHEZ RAOUL"
 301, rue Saint-Georges
 M. ALPHONSE BOUTIN,
 RESTAURANT DU CENTENAIRE
 180, rue Labelle
 M. JOSEPH CHARTRAND,
 534-A, rue Saint-Georges
 "CHEZ JOSE ENRG."
 350, rue Labelle
 JEAN DORION FILS,
 "CHEZ JEAN"
 288, rue Saint-Georges
 RESTAURANT DUCLOS,
 329, rue Saint-Georges
 M. JOHN GEORGE,
 434, rue Saint-Georges
 M. EDOUARD GODARD,
 670, rue Labelle
 M. HENRI PARENT,
 345, rue Saint-Georges

SOUVENIRS MORTUAIRES
 Nous tenons à rappeler à nos abonnés et à nos clients que nous pouvons imprimer les souvenirs mortuaires (images pieuses avec le portrait de la personne décédée), les cartes de remerciements, etc.
 Nos prix sont raisonnables et nous assurons une parfaite satisfaction à ceux qui nous donneront leur commande.

Haute qualité Service rapide Prix modérés
 C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.
 Notre plus grand désir est de satisfaire nos clients.
 Soyez assuré que nous mettrons le plus grand soin à exécuter votre commande quelle que soit son importance et nous pouvons vous garantir la plus entière satisfaction.
La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée
 La publicité est le stimulant des affaires. C'est un fait reconnu de tous ceux qui veulent prospérer. Votre annonce dans L'AVENIR DU NORD est un excellent moyen de faire prospérer votre commerce.